PROSPECTIVE Une stratégie de relance du tourisme et des arts

BÉNIN RÉVÉLÉ

MAGAZINE
Hors-série

DEUXIÈME ANNÉE. N°004 D'AVRIL 2018. MENSUEL. WWW.BENINREVELE.COM - GRATUIT. NE PEUT ÊTRE VENDU !

AFFAIRES SOCIALES
TRAVAIL ET FONCTION PUBLIQUE
ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
SANTÉ
DIPLOMATIE
AGRICULTURE
INTÉRIEUR ET SÉCURITÉ PUBLIQUE
TOURISME, CULTURE ET SPORTS
INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS

EXCLUSIF

Réalisations et projets de 10 départements ministériels en deux ans

INFRASTRUCTURES

Engagements pour que la destination Bénin soit !

PATRICE TALON

« L'aéroport de Glo-Djigbé va développer le Bénin et créer des emplois… »

Your progress, our success

ICT Media
STRATEGIES

- Veille stratégique
- Fourniture de contenus
- Edition magazines, journaux, rapports…
- Formation et Etudes
- Relations publiques
- E-reputation
- Création web

ICT Media
STRATEGIES

www.ictmedia.africa

Pour que la destination Bénin soit !

PAR **BEAUGAS - ORAIN DJOYUM**, DIRECTEUR DE LA PUBLICATION.

Paris, ville touristique ! Paris ville mondiale ! Paris ville lumière ! Etc. Les qualificatifs utilisés par les touristes admiratifs pour célébrer la capitale française sont nombreux. La belle ville ne s'est pourtant pas construite en un seul jour. La ville transformée est arrivée après les diverses contestations et dénigrements des actions et réalisations de l'un de ses architectes majeurs : Georges Eugene Haussmann, le baron de la Seine. Celui-ci avait été désigné par Napoléon III pour piloter le projet de transformation totale de Paris.

En effet, quand, en 1852, Louis-napoléon Bonaparte devient Napoléon III, il estime qu'il faut changer le visage de Paris. Lui qui, de 1846 à 1848, a vécu à Londres et a été séduit par les espaces verts, les voies aérées, les beaux immeubles, etc. Pour lui, les gares doivent êtres les nouvelles portes de Paris et il faut absolument établir de nouvelles liaisons directes entre les gares et le centre de Paris. Tout en construisant de nouvelles et belles bâtisses que certains nomment aujourd'hui immeubles haussmanniens.

CONTESTATIONS ET CONDAMNATIONS

En 17 ans de travaux, le baron Haussmann, avec sa stratégie, a transformé Paris à 60%. Plus de 20 000 immeubles sont détruits ; les populations sont déguerpies de certaines zones ; des indemnisations, en cas d'expropriation, sont considérées comme insuffisantes ; les critiques fusent autant auprès des architectes de Paris [il a choisi de travailler avec les architectes de province qu'il connaît mieux et avec qui il a travaillé par le passé au grand dam de ceux de la ville qu'il peut moins contrôler] qu'auprès des populations ; la classe politique le malmène ; les écrivains ne manquent pas d'associer leurs plumes pour condamner ce qu'ils appellent les dérives d'Haussmann ; l'écrivain Benjamin Péret dit d'ailleurs d'Haussmann qu'il est celui qui a "peigné Paris avec des mitrailleuses" ; Jules Ferry pour sa part, dans un pamphlet intitulé "les Comptes fantastiques d'Haussmann" et adressé aux membres de la Commission du corps législatif chargés d'examiner le nouvel Emprunt de la ville de Paris, écrit : « Vous pouvez, si vous le voulez, nous sauver de la catastrophe, à laquelle on nous conduit tête baissée ; mais si vous ne voulez ou n'osez, nous irons droit jusqu'au fossé ». Que de critiques donc ! Mais, qui n'ont heureusement pas entaché la détermination d'Haussmann.

(Lire la suite en page 4)

LA VISION DE PATRICE TALON

Les résultats d'Haussmann sont célébrés jusqu'à ce jour, même s'il n'a pas terminé sa mission : 64 kilomètres de grandes voies construites, 30 000 immeubles sortis de terre, 80 000 arbres plantés, 600 kilomètres d'égouts percés, une surface de la capitale qui passe de 3 000 à 7 000 hectares, etc.

On ne va pas comparer Paris au Bénin et encore moins le président Patrice Talon à Haussmann. Mais, force est de constater que le Bénin est en chantier. Le gouvernement du Nouveau départ piloté par le président Patrice Talon veut faire du Bénin une destination touristique incontournable en Afrique. Et cela commence aussi par l'une des nouvelles portes d'entrée du pays : le projet de l'aéroport futuriste de Glo-Djigbé, en passant par la création de plusieurs infrastructures et de nombreux autres projets rassemblés dans ce numéro hors-série de Bénin Révélé Magazine. Dans ce numéro spécial et exclusif réalisé avec la collaboration de la Direction de la Communication de la Présidence de la République du Bénin, vous trouverez les actions et réalisations de dix départements ministériels en deux ans, ainsi que leurs projets.

Comme toute grande transformation, celle du Bénin va avec son lot de contestations et d'incompréhensions. Mais, la voie du président est la bonne. Un peu de patience et de sacrifices comme le demande le président Patrice Talon. Car pour manger des omelettes, il faut bien casser les œufs. Avec la détermination de ce président visionnaire, demain, des générations de Béninois et touristes du monde pourraient également dire avec fierté « le Bénin, un pays touristique » ou encore « Cotonou, ville touristique, ville lumière et ville mondiale ».

Hors-série

Projets, réformes et réalisations de 10 départements ministériels en deux ans

Page 10 - 35.

3-4
EDITO
Par Beaugas Orain DJOYUM :
Pour que la destination Bénin soit !

6-8
MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES
Engagé pour la protection des couches vulnérables

9-11
MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
43 791 nouveaux travailleurs affiliés

12-14
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
Le Bilan de l'an 2

16-20
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
Pour une université moderne

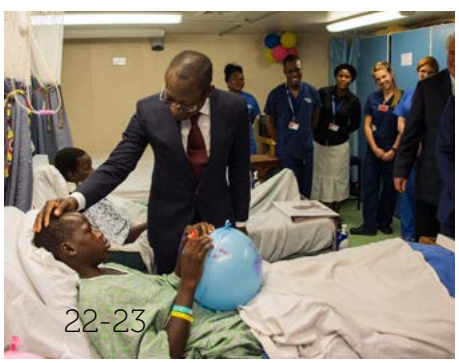

22-24
MINISTERE DE LA SANTE
Engagé pour une meilleure santé pour tous

26-29
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION
Sacrée diplomatie béninoise !

30-31.
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PECHE
Des résultats encourageants en Agriculture

32-33.
MINISTERE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
La sécurité intérieure comme priorité

34-39.
MINISTERE DU TOURISME, DES ARTS, DE LA CULTURE ET DES SPORTS

40-68.
MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS
Que d'infrastructures en chantier !

69-70.
LIBRES PROPOS
L'aéroport de Glo-Djigbé va développer le Bénin et créer des emplois…
Par Patrice TALON, Président de la République du Bénin

Magazine GRATUIT de l'économie béninoise et de l'actualité Gestion publique du Bénin.

MENSUEL
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Beaugas-Orain DJOYUM

ONT CONTRIBUÉ A CE NUMÉRO
NYDA ADJOVI
CYRILLE ETOUNDI
Dany Clarence
Beaugas-Orain DJOYUM

OPÉRATEUR
ICT Media STRATEGIES
(www.ictmedia.africa)

RÉDACTION
ICT Media STRATEGIES

MAQUETTE
ICT Media STRATEGIES

CRÉDIT PHOTOS
Présidence de la République du Bénin

RÉGIE PUBLICITAIRE
ICT Media Marketing and Communication Agency
Mail : contact@ictmedia.africa

CONTACTS Bénin Révélé Magazine
Web : www.beninrevele.com
Mail : contact@beninrevele.com

Le magazine Bénin Révélé Magazine peut également être téléchargé gratuitement sur le site web du journal et sur le site web de ICT Media STRATEGIES. Aussi, scannez le code barre ci-dessus et téléchargez gratuitement le magazine.

Copyright © 2018 Bénin Révélé Magazine

Engagé pour la protection des couches vulnérables

QUELQUES ACTIONS DU MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA MICRO FINANCE POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS

* RENFORCEMENT DES SERVICES SOCIAUX DE BASE ET PROTECTION SOCIALE

- PROTECTION SOCIALE [UPS] - (ACTION 21)

Les actions visant à renforcer les services sociaux de base et la protection sociale des plus démunis ont permis d'atteindre les résultats suivants :

* La construction progressive d'un modèle béninois de prise en charge intégrée des personnes vivant dans la précarité et des plus démunis à travers le programme ARCH (fournir un paquet de 4 services de protection sociale à savoir assurance maladie, formation, crédit et retraite à tous les béninois en général et en particulier aux plus démunis de l'informel que sont prioritairement les agriculteurs, les commerçants, les transporteurs, les artisans et les artistes) : le document de projet a été élaboré puis adopté par le Gouvernement en Conseil des Ministres. Les études d'opérationnalisation et d'affinement sont lancées notamment l'étude sur les indicateurs de référence, l'étude coût-panier-financement du volet assurance maladie, l'étude d'opérationnalisation du Volet crédit et l'étude d'identification des besoins en formation des différentes catégories d'acteurs du secteur informel. Par ailleurs, une mission d'inventaire du patrimoine des structures dont les activités sont intégrées dans ARCH a été lancée. Un dialogue inclusif avec les parties prenantes sur les contours de ARCH est en cours de mise en œuvre. Le processus d'identification de la population cible de ARCH (pauvres extrêmes et pauvres non extrêmes) est lancé.

* L'autonomisation économique des femmes et la promotion du genre à travers l'équipement des services d'écoute en matériels de travail au niveau de 30 Centres de Promotion Sociale, de 3 centres intégrés de prise en charge des Violences Basées sur le Genre, et de 281 groupements de femmes en matériels de travail adéquats pour la mise en œuvre de leurs activités génératrices de revenus (batteuses, tronçonneuse, décortiqueuse, bassines, diverses machines, tricycles etc.). Les groupements de femmes ont vu leurs capacités renforcées en spécificités locales, en leadership et en gestion commerciale. Les ONG et OSC des réseaux ont également bénéficié des formations à la participation aux instances de prise de décision. On note aussi l'élaboration d'un document des potentialités locales en matière d'AGR, d'un guide (1500 exemplaires) de stratégies de promotion des initiatives d'autonomisation socio-économique des femmes, d'un répertoire des groupements féminins opérationnels sur l'étendue du territoire, d'un manuel de procédure de prise en charge des victimes de VBG et d'un document portant textes et conventions nationaux et internationaux relatifs à la femme.

24 décembre 2017. Bintou Chabi Adam TARO, la ministre des Affaires Sociales et de la Micro Finance, reconforte des jeunes à la veille de Noël.l'exemple.

« La protection des couches vulnérables à travers l'Acquisition de divers équipements au profit de 3 Centres d'Accueil et de Protection des Enfants (CAPE), 2 Centres d'Intégration et 'Epanouissement des Personnes Agées (CIEPA)… »

* La protection des couches vulnérables à travers l'Acquisition de divers équipements au profit de 3 Centres d'Accueil et de Protection des Enfants (CAPE), 2 Centres d'Intégration et d'Epanouissement des Personnes Agées (CIEPA), 2 Centres de Formation et de Promotion des Personnes Handicapées (CFPPH) de Akassato et de Péporyakou, des appareillages pour 40 élèves handicapés auditifs, 8 logiciels et 30 ordinateurs portatifs spécialisés pour élèves et étudiants handicapés visuels, des vivres et produits de première nécessité au profit des Personnes de Troisième Age (PTA) indigentes, associations de PTA et enfants en situation difficile, l'appui, l'accompagnement

scolaire, nutritionnel et la formation professionnelle à 18.850 OEV de haute vulnérabilité, l'appui aux familles hôtes (achat de vivres, identification et formation de 188 nouvelles familles hôtes, formation de mise à niveau des 62 familles hôtes initialement identifiées), l'organisation des consultations médicales gratuites suivies d'intervention chirurgicale des cas de cataracte détectés lors des consultations, la construction et l'équipement de trois (3) CIEPA, trois (3) CAPE, 10 Espaces contacts RBC et un dortoir du CAPE de Glazoué ;

* Le lancement et la mise en œuvre de la campagne Tolérance Zéro aux mariages des enfants et aux violences faites aux enfants 2017-2020 avec la participation de l'Union Africaine et plus de 2000 acteurs engagés pour l'atteinte des résultats. (Entre autres résultats déjà obtenus, nous avons : la conception de 8 produits artistiques de sensibilisation, le renforcement de la capacité de plus de 500 acteurs étatiques et non étatiques intervenant en matière de protection de l'enfant.), l'amélioration progressive de la prise en charge institutionnelle des enfants en situation difficile (recensement national et catégorisation de 389 Centres d'Accueil et de Protection d'Enfants, (CAPE), réalisation de l'état des lieux des conditions des enfants dans lesdits centres), le renforcement des capacités d'environ 300 acteurs sur la loi n°2015-08 du 08 décembre 2015 portant Code de l'enfant en République du Bénin et sur la Politique Nationale de Protection de l'Enfant et son Plan d'action, formation de 27 formateurs certifiés sur les mécanismes et procédures de protection de l'enfant .

24 décembre 2017. Bintou Chabi Adam TARO, la ministre des Affaires Sociales et de la Micro Finance, en appui aux services d'écoute des CPS de l'Alibori

« La construction et l'équipement des Centres de Promotion Sociale (CPS) et des Locaux du MTFPAS et des DDTFPAS à travers la construction des blocs administratifs des centres de promotion sociale de Toviklin, Sainte Cécile et Akpro Missérété et d'Avrankou »

* La poursuite et le renforcement des interventions dans le domaine de la microfinance qui ont permis d'accroitre le volume des crédits et le nombre des bénéficiaires : le nombre des bénéficiaires et celui des SDF sont passés respectivement de 14 619 et de 23 avec un montant de 3 109 555 700 en 2016 à 46 558 et 27 avec un montant de 7 163 000 000 en 2017 soit au total, 61 129 bénéficiers directs et 50 SFD touchés pour un montant global de 10 272 555 700 FCFA entre 2016 et 2017.

* La prise en charge des personnes handicapées et des communautés sinistrées à travers l'octroi de kits à 309 écoliers et élèves handicapés, l'appui financier à 266 étudiants handicapés non boursiers non secourus ; l'appui en AGR à 315 personnes handicapées ; l'appui en aides techniques de mobilité (cannes, tricycle, fauteuils roulants..) à 777 personnes handicapées ; l'appui financier à 140 parents de naissances multiples et l'appui à 45 communautés sinistrées en 2016 et 2017.

* lLa construction et l'équipement des Centres de Promotion Sociale (CPS) et des Locaux du MTFPAS et des DDTFPAS à travers la construction des blocs administratifs des centres de promotion sociale de Toviklin, Sainte Cécile et Akpro Missérété et d'Avrankou, de clôtures des CPS (Adjarra, Ségbana, Avrankou, Matéri, Malanville, Akpro Missérété), la réhabilitation du CPS de Djègan-Kpèvi et la reconstruction de la paillote du CPS de Dassa.

UN NOUVEAU MODELE DE PROTECTION SOCIALE EN CONSTRUCTION

A travers le Projet ARCH, le Gouvernement entend mettre en place un nouveau modèle de protection sociale de la population notamment les plus démunis.

BUT VISÉ

Accroître la capacité et l'accès aux services sociaux de base ainsi qu'aux opportunités économiques de façon durable et équitable des béninois, notamment les plus démunis.

LES ÉTAPES FRANCHIES

- Elaboration et adoption en Conseil des Ministres du document de projet ARCH ;
- Mise en place de l'unité de coordination du projet ;
- lancement des études complémentaires pour l'opérationnalisation du projet ARCH

LES ÉTAPES À FRANCHIR

- Achèvement des études complémentaires et mise au point du modèle d'opérationnalisation de l'ARCH ;
- Identification et enrôlement des bénéficiaires (pauvres extrêmes et non extrêmes) ;
- Mise en œuvre de la phase pilote (expérimentation de l'offre d'assurance-maladie et éventuellement de micro-crédit à un échantillon de bénéficiaires);
- Phase de développement : extension de l'offre des deux premiers services et de la formation à l'ensemble des bénéficiaires enrôlés.

L'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES passe par les appuis individuels à leur endroit et les appuis aux groupements féminins dont elles sont membres. Ces groupements exercent des activités en lien avec les potentialités économiques de leurs régions. Cette démarche a pour avantage, non seulement de promouvoir le potentiel économique local mais aussi de renforcer la situation financière des femmes et par suite contribuer à la réduction des violences dont elles sont victimes. Ces appuis sont renforcés par différentes formations à la fois dans l'utilisation des outils mis à leur disposition mais également dans la gestion organisationnelle de leurs groupements. Ces interventions contribuent à l'harmonie au sein des foyers, à la meilleure scolarisation d'enfants, réduisant ainsi le taux de divorce et le taux d'inculture et d'analphabétisme.

24 décembre 2017. Bintou Chabi Adam TARO, la ministre des Affaires Sociales et de la Micro Finance, remet des équipements aux groupements féminins

La protection des couches vulnérables avec le PPCV, c'est :

L'appui à la protection des enfants en situation difficile grâce à la prise en charge des enfants rapatriés, aux appuis en kits scolaires et nutritionnels aux orphelins, enfants vulnérables et autres enfants en situation difficile, aux appuis aux Centres publics et privés d'Accueil et de Protection des Enfants (CAPE)

- l'appui à la réadaptation et à l'intégration des personnes handicapées à travers les l'accompagnement des centres publiques et privés de formation des personnes handicapées, le renforcement de l'appui aux personnes handicapées à travers l'appareillage des élèves handicapés auditifs et la dotation des étudiants handicapés en ordinateurs portatifs et logiciels spécialisés

l'appui à l'épanouissement des personnes âgées par l'organisation des séances de dépistage et la prise en charge des maladies chroniques, le don de vivres et produits de première nécessité aux structures et associations de prise en charge des personnes âgées et l'opérationnalisation des Centres d'Epanouissement et d'Intégration des Personnes de Âgées (CIEPA).

ACTIONS PHARES MISES EN ŒUVRE PAR LE FONDS NATIONAL DE LA MICROFINANCE (FNM) EN 2017

- La mise en place des lignes de crédits : Un montant total de 1.000.000.000 F CFA a été décaissé au profit des 07 SFD partenaires stratégiques dans la mise en œuvre du Programme de Micro Crédit aux Plus Pauvres Nouvelle Génération (MCPP-NG) et a permis de toucher près de 10.275 bénéficiaires.

- Le refinancement des SFD : Un montant total de 5.963.000.000 F CFA a été décaissé au profit de 19 SFD partenaires pour le Financement des Activités Agricoles en milieu Rural (FAAR) et le Renforcement des Capacités Financières (RCF) des SFD. La mise en place des crédits par les SFD partenaires a permis de touchés 36.279 bénéficiaires dont 1028 exploitants agricoles.

- Le Projet de Finance Digitale du FNM : Par ce projet, les parties prenantes du FNM ont résolu de promouvoir désormais une nouvelle formule d'administration des lignes de crédit qui offre l'avantage pour les impayés d'être drastiquement réduits, localisés et maîtrisés. La phase de développement de ce projet est quasiment bouclée et le lancement du nouveau mécanisme de délivrance des services financiers pourrait se faire début avril 2018.

- La facilitation, l'amélioration et le renforcement de l'accès des populations des secteurs de l'agriculture, de l'artisanat, du petit commerce et l'art à des services financiers adéquats : Dans ce cadre, le FNM a réalisé trois études :

(i)- l'étude de marché dans le cadre du développement d'un produit spécifique adapté au financement des artisans ;

(ii)- l'étude sur l'élaboration d'un guide de référence sur les normes des principales spéculations végétales, animales et halieutiques à usage des SFD ;

(iii)- l'étude sur les leviers de l'efficacité des SFD partenaires du Fonds National de la Microfinance dans l'offre des services financiers aux populations à faible revenu.

43 791 nouveaux travailleurs affiliés

LA CONTRIBUTION DU MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA FONCTION PUBLIQUE AU BILAN DES DEUX ANS (2016-2017) DU GOUVERNEMENT.

Dans le cadre de l'élaboration du Bilan des deux (02) ans (2016-2017) du Gouvernement, la contribution de mon département ministériel est axée autour des actions menées, des réformes majeures entreprises et des perspectives.

ACTIONS MENÉES

Les actions menées ont trait aux aspects ci-après :

* Etude de 856 dossiers de formation diplômante des Agents des ministères et institutions de l'Etat ;

* Etude de 36 dossiers des Centres de formation professionnelle continue publics et privés assortie de décision d'habilitation ;

* Validation de 05 Plans de formation des ministères et institutions de l'Etat ;

* Etude et validation de 42 dossiers d'Elèves-Fonctionnaires des ministères et institutions de l'Etat assortie de délivrance de décisions;

* Délivrance de 87 autorisations de concourir aux Conducteurs de Véhicules Administratifs (CVA) des ministères et institutions de l'Etat ;

* Signature sur place des PV d'étude des dossiers de mise en stage des Agents de l'Etat au lendemain de chaque session ;

* Notification par courrier administratif de 350 avis de la Commission d'Etude des dossiers sans Bourse et de la Commission d'Etude des dossiers avec Bourse aux agents de l'Etat dont le dossier a été étudié par le biais du Directeur de l'Administration et des Finances de leur ministères ou institution de tutelle ;

* Transmission par courrier postal des décisions de mise en stage et de retour de stage à 663 agents de l'Etat dont les dossiers ont été étudiés avec avis favorable ;

* Transmission par bordereau aux directeurs de l'Administration et des Finances des ministères et institutions de l'Etat de 663 décisions de mise en stage et de retour de stage des agents de l'Etat validées et signées ;

16 septembre 2017. La ministre du Travail et de la Fonction publique, Adidjatou MATHYS, remet des kits scolaires aux enfants vulnérables et orphelins du Mono

* Renforcement des capacités de 75 cadres du ministère du Travail et de la Fonction Publique (MTFP) sur l'élaboration et le traitement des communications en Conseil des Ministres ;

* Renforcement des capacités de 80 cadres des ministères et institutions de l'Etat dont 28 gestionnaires des ressources humaines des ministères et institutions de l'Etat sur l'élaboration des Plans de formation et gestion de la formation continue des agents de l'Etat à travers le partenariat MTFP et Ambassade de France ;

* Recrutement de 6167 agents contractuels au profit du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (MEMP) et du Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle (MESFTP) ;

« Aussi, un recrutement de 6167 agents contractuels au profit du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (MEMP) et du Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle (MESFTP) »

* Concours de recrutement de 78 auditeurs de justice au profil du MJL ;

* 123 ACE au profit du Ministère des Sports et 34 Spécialistes des marchés publics au profit de tous les ministères;

* 91 Assistants au profit des Universités du Bénin ;

* 16 Agents de l'Etat au profit du MAEP, 150 au profit du MASMF et 386 agents au profit du MEF ;

* Mise à jour de 125 376 situations administratives dans la base des agents de l'Etat pour le compte de 51 244 agents, et attribution de numéro matricule à 7 266 agents ;

* Dématérialisation de circuit de traitement des dossiers de mandatement de salaire ;

* Accès dématérialisé aux actes administratifs de carrière des agents de l'Etat (plate forme SMS de consultation de dernières situation administrative et plateforme Web des situations administratives de carrière avec possibilité d'impression des actes) ;

* Réhabilitation et réintégration

des 602 agents déflaté du MAEP à la CAR-APFP ;

* Organisation des activités de gestion et suivi de carrière :
- Actes ordinaires parus : 8234
- Actes de commissions : 2026
- Actes de retraites : 3362
- Evacuations sanitaires : 668
- Contrats nommés : 386
- Contrats ACE 2014 : 3696
- Contrats ACE reversés 2008 : 750

* 6781 nouveaux employeurs immatriculés ;

* 43 791 nouveaux travailleurs affiliés;

* 4 756 dossiers de pension liquidés ;

* 11 257 dossiers d'allocations familiales liquidés ;

* Renforcement des capacités de:
- 1 200 employés d'entreprises du secteur privé formel ;
- 5 741 apprentis de divers métiers de l'artisanat ;
- 1 025 travailleurs du secteur informel (maitres artisans de divers métiers)

11 septembre 2017. La ministre du Travail et de la Fonction publique, Adidjatou MATHYS, au lancement de la journée de l'entreprenariat

« Une informatisation du processus d'organisation et de gestion des concours »

RÉFORMES MAJEURES ENGAGÉES

Elles se présentent comme suit :

1 Réforme de l'Organisation des Concours d'entrée dans la Fonction Publique (ROC-FP)

Cette réforme s'est traduite par l'informatisation du processus d'organisation et de gestion des concours. Son impact direct est la diminution des plaintes et la réduction des risques de fraude.

Aujourd'hui, il n'est quasiment plus possible de venir composer à la place d'un autre candidat du fait, entre autres, de l'introduction de la photo des candidats dès l'affichage des listes de candidatures et sur les listes d'émargement.

Dans la période sous revue, cinq (05) concours ont été organisés au profit de plusieurs structures ; ce qui a permis de recruter sans contestations 7449 agents de l'Etat dont 7182 enseignants et pour lesquels les actes administratifs ont été diligemment pris.

2. Dématérialisation de la gestion des actes de carrière des Agents de l'Etat

A travers cette réforme, le MTFP a mis en place plusieurs actions permettant de limiter le contact entre l'usager/client et l'administration.

* Aujourd'hui, la mise en place de la plateforme SMS de consultation des dernières situations administratives de carrière permet à chaque agent de l'Etat de connaître sa situation administrative quelle que soit sa position géographique ;

* la mise en ligne sécurisée des actes administratifs des agents de l'Etat (plateforme Web) offre la possibilité pour chaque agent de visualiser et d'imprimer ses actes de carrière sans avoir à se déplacer des kilomètres sur des kilomètres ;

* la mise en place d'une interface entre la base de données des agents de l'Etat FUR du MTFP et celle de la paie Sunkwè du MEF permet la célérité dans le traitement des dossiers de mandatement sans intervention des bénéficiaires ;

* la simplification des procédures de délivrance des carnets de pension a permis de réduire de façon significative le délai de production des actes. Ainsi, 2776 actes de retraite sont produits de même que 6181 actes de carrières.

L'impact de ces actions est la fluidité, la sécurisation et l'amélioration de la circulation de l'information au sein des structures du MTFP, d'une part, entre le MTFP et le MEF d'autre part.

3. L'opérationnalisation de la Charte Nationale de Dialogue Social

Cette réforme s'est traduite par la création du Conseil National du Dialogue Social (CNDS), la nomination et l'installation de ses membres. Elle permet la prévention et /ou l'apaisement du climat social.

4. Réformes liées à l'amélioration de l'arsenal juridique du champ

d'actions du MTFP

* L'Adoption de la Loi n° 2015-05 du 29 août 2017 fixant les conditions et la procédure d'embauche, de placement de la main-d'œuvre et de réalisation de contrat de travail en République du Bénin. Cette réforme permet le renforcement de l'arsenal juridique du monde du travail, le renforcement du processus de création de l'emploi et la réduction du taux de chômage, le développement des compétences du personnel des entreprises du secteur formel et informel et des apprentis de métiers.

* Le vote de la loi portant protection et promotion des droits des personnes handicapées ;

* La mise en exécution de la loi portant Statuts Général de la Fonction Publique au Bénin (SGFP).

5. Elaboration de la nomenclature nationale des corps de la fonction publique ;

6. la modernisation des archives des Agents de l'Etat ;

7. la mise en place un Système Intégré de Gestion des Ressources Humaines (SIGRH).

Cette action a permis de finaliser le document de simplification des processus de gestion des actes de carrières et de pension et leur modèle-type d'acte ;

PROJETS PRIORITAIRES ENGAGÉS

Les projets prioritaires du PAG 2016-2021 mis en œuvre courant 2017 au MTFP sont :

* Programme de Construction et Equipement des locaux du MTFP et des DDTFP (PCE-MTFP/DD).

Les actions menées sont :

• l'achèvement des travaux de construction des locaux des Directions Départementales du Travail, de la Fonction Publique et des Affaires sociales Zou/Collines, Atacora-Donga, Borgou-Alibori et Atlantique/Littoral ;

• l'acquisition de matériels informatiques et de mobiliers au profit des différentes directions.

L'impact attendu est l'amélioration du cadre de travail et d'accueil des usagers.

* Projet d'Appui Institutionnel (PAI).

Les réalisations concernent :

• Le renforcement du parc informatique du Ministère et du parc applicatif en utilitaires de suivi opérationnel et en plateforme métier ;

• Le renouvellement de l'infrastructure de mise en réseau au niveau de la tour et implémentation de réseaux locaux des structures du ministère.

Le renforcement des capacités opérationnelles du MTFP est l'impact visé par ce projet.

PERSPECTIVES POUR 2018

Les perspectives pour 2018 pour les réformes se présentent comme suit :

1. Réforme de l'Organisation des Concours d'entrée dans la Fonction Publique (ROC-FP)

En ce qui concerne cette réforme, il est prévu l'institution d'une inscription en ligne sécurisée, aux différents concours d'entrée à la Fonction Publique qui prendra en compte les données personnelles infalsifiables du candidat.

2. Dématérialisation de la gestion des actes de carrière des Agents de l'Etat

Au titre de l'année 2018, il est prévu la poursuite de la mise en place du Fichier Unifié du Personnel de l'Etat dont l'une des phases importantes est l'audit des effectifs de la Fonction Publique. Il est également attendu la délivrance systématique des actes d'admission à la retraite pour permettre au retraité de percevoir sa première pension le mois suivant son admission à la retraite.

3 L'opérationnalisation de la Charte Nationale de Dialogue Social (CNDS)

En 2018, la tenue régulière de session du CNDS permettra de prévenir les crises sociales à travers un dialogue franc et sincère.

4. Réformes liées à l'amélioration de l'arsenal juridique du champ d'actions du MTFP

Au titre de 2018, il sera procédé à la prise de plusieurs actes de mise en œuvre de ces différents textes, à savoir les décrets et arrêtés d'application.

5 Réaménagement des horaires de travail dans l'administration publique ;

6. Organisation du débat national sur le rôle, le type, la taille de la fonction publique et la rémunération des Agents de l'Etat

Cette réforme conduira à la maitrise des effectifs adéquats au niveau central et décentralisé et de la masse salariale.

7. Extension de la couverture sociale aux autres catégories de la population non couverte ;

8 Construction de nouvelles agences dans les nouveaux départements ;

9. Mise en place du Fichier Unifié du Personnel de l'Etat (FUPE) ;

10. Approfondissement de la culture de bonne gouvernance et des valeurs dans toutes les sphères du Bénin ;

11. Renforcement de la lutte contre la corruption.

Les perspectives à engager pour 2018 concernant le projet prioritaire se présentent comme suit :

* Programme de Renforcement de Capacités du MTFP

Il s'agira en 2018 de poursuivre la construction et l'équipement des Directions départementales et autres structures du MTFP.

Bilan de l'an 2 du gouvernement dans le sous secteur de l'Enseignement Secondaire, Technique et de la Formation professionnelle

PAG, pilier 2 axe stratégique n° 5 : Amélioration des performances de l'éducation

Actions d'intervention en lien avec le PAG	Principales réalisations	Perspectives en termes de poursuite des projets prioritaires ou de mise en route de nouvelles réformes
Action 1 : Coordination du secteur de l'éducation	- Participation du ministre/MESTFP et de ses cadres aux différentes activités de restructuration et de mise en œuvre du Conseil National de l'Education (CNE) ; - Elaboration du plan sectoriel du développement du secteur de l'éducation post 2015 - Adoption du statut particulier des enseignants : négociation de l'effectivité de la mise en œuvre des six arrêtés d'application du décret 2015- 592 portant statuts particuliers des corps des personnels enseignants de l'enseignement du second degré. - Mise en œuvre de la déconcentration et de la décentralisation de la gestion de l'éducation opérationnalisation du pool d'inspecteurs (réalisé via le projet PASEB) ; - Déploiement de pools d'inspecteurs pour une inspection, un encadrement et des remédiations de proximité dans les douze départements ; - Organisation de la visite médicale des enseignants ; - Elaboration et certification des programmes de formation du métier de mode-vêtement ; - Déroulement et la proclamation des résultats des examens, concours et tests de l'EFTP à l'exception de l'examen du CQP ; - Modernisation et la professionnalisation du processus d'organisation des examens et de leur délibération ; - Prise de divers actes administratifs et règlementaires au sujet du recrutement et l'utilisation des vacataires, la gouvernance administrative et financière des établissements pour rendre performant et rationnel le pilotage du sous-secteur ; - Poursuite du processus de réforme de l'Enseignement Technique et Professionnelle pour la mettre à la hauteur des nouveaux enjeux ; - Finalisation des réformes structurelle, institutionnelle ainsi que celle des curricula en alphabétisation et éducation des adultes pour en faire un levier de professionnalisation des couches socioprofessionnelles et d'accroissement des richesses ; - Paiement des primes de rentrée aux enseignants par virement bancaire; - Vérification de la gestion administrative, financière, comptable et matérielle de 48 établissements ; - Vérification de l'attribution et la gestion des heures supplémentaires et de vacation dans 36 établissements ; - Contrôle de l'inventaire du patrimoine du ministère au 31 décembre 2016 dans 07 structures ; - Réalisation de l'audit de 02 marchés publics du ministère et de 02 structures du ministère ; - Célébration de la journée mondiale des enseignants ; - Octroi d'avance de trésorerie sur les frais de scolarité des filles du 1er cycle aux établissements d'ESG ; - Octroi des subventions aux établissements d'ETFP ; - Dotation de vingt-cinq (25) jeunes filles de la filière STI de lots d'outils de travail.	- Processus de mise en place d'un Système d'Information pour la Gestion de l'Education (SIGE) et de la carte scolaire en cours. - Poursuite de la mesure d'exonération des élèves filles du 1er cycle de l'ESG des frais d'inscription - Introduction des Technologies de l'Information et de la Communication au niveau initiatique au primaire ainsi que dans l'enseignement secondaire et supérieur: en cours de réalisation via le projet du MEPD qui prend en compte 300 établissements scolaires. - Déploiement de la plate-forme e-éducation : mise en réseau de tous les établissements publics et privés et constitution de la base de données des statistiques scolaires - Développement des TICS (bibliothèques et classes numériques) ; - Mise en place de l'archivage électronique, de l'annuaire électronique du Ministère et du dispositif d'orientation des usagers - Poursuite de la confection des badges des visiteurs. - Réflexion sur les stratégies et conditions d'accompagnement et d'installation des finissants en sciences et techniques agricoles ; - Enquête de traçabilité sur le taux d'insertion des formés de l'EFTP ces dix (10) dernières années en vue d'apprécier l'efficacité du système de formation à l'EFTP ; - Réflexion pour une meilleure implication du secteur privé dans la gestion et le pilotage de la Formation Professionnelle à l'EFTP ; - Elaboration du plan de Décentralisation et de Déconcentration du MESTFP ; - Développement du système d'information et de gestion de l'éducation ; - Réflexion sur le modèle collège et la bivalence des enseignants dans le 1er cycle du secondaire - Elaboration de la stratégie de développement de l'EFTP en lien avec l'emploi - Actualisation de la base de données en vue d'un meilleur encadrement du virement des diverses primes

Action 2 : Amélioration de la qualité, de l'équité et de l'inclusivité des enseignements secondaire, technique et de la formation professionnelle tout au long de la vie.	- Equipement des établissements en matériels didactiques ; - Octroi d'avance de trésorerie sur les frais de scolarité des filles du 1er cycle aux établissements d'ESG ; - Octroi des subventions aux établissements d'ETFP ; Dotation de vingt-cinq (25) jeunes filles de la filière STI de lots d'outils de travail ; - Relance et l'accélération des mesures relatives à la formation des enseignants, des conseillers pédagogiques, des inspecteurs et leur professionnalisation ; - Réalisation de nouveaux programmes et curricula pour une meilleure articulation de l'enseignement technique et la formation professionnelle avec le marché de travail et les besoins de développement ; - Inspection de 1682 enseignants de l'ESG et 260 enseignants de l'ETFP, de 39 établissements de l'ESG et 03 établissements de l'ETFP ; - Organisation de 02 revues trimestrielles des activités des IPD ; - Formation de soixante-dix (70) enseignants de comptabilité sur les nouvelles dispositions du plan SYSCOHADA ; - Participation de 37 enseignants de l'ESG à l'université de vacances 2017.	Prévision d'un appui de 120 millions aux établissements privés Suivi et évaluation des travaux de recherche-action sur les mesures des apprentissages des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation (RAMAA) -Organisation des voyages d'étude et de mise à jour des inspecteurs en activité Mise en œuvre des remédiations pédagogiques des enseignants consécutives aux inspections dans l'ESG et dans l'EFTP -Mise en œuvre des mesures d'encouragement des établissements privés ayant les meilleurs résultats aux examens de fin d'année -Recrutement d'enseignants au profit du MESTFP en s'appuyant sur l'offre des universités.
Action 3 : Amélioration de l'accès à l'enseignement secondaire, technique de la formation professionnelle	**PROJET PCREI-ETFP :** - Construction d'une cuisine traditionnelle au LT/EFS d'Akassato ; - Réalisation des études architecturales, plan de masse, plan d'état des lieux pour la construction des LT de Savè, Dassa- , Djakotomey, Sakété, Agoua ; - Achèvement et la réception des travaux de construction d'un local chaudière, d'un abri gaz et des travaux confortatifs de l'incubateur du LAMS ; - Réalisation des études géotechniques sommaires des sols, planimétriques et altimétriques de 04 lycées et 03 CFPA ; **PROJET PCREI-ESG :** - Acquisition de 3034 tables-bancs au profit des établissements d'ESTFP ; - Remise de sites pour la construction d'un module de 4 salles de classe équipé en tables et bancs dans 16 CEG ; - Transfert aux communes des fonds d'investissements (FADEC) ; **PROJET PCREIA :** - Construction d'un parking et d'une clôture à la DEC ; - Réhabilitation des infrastructures de la DDESTFP/Couffo et de la DDESTFP/Mono. **PROJET SENS :** - 21 établissements sont identifiés dans les départements du Borgou et de l'Alibori pour bénéficier de 35 modules de 4 salles de classe et 70 blocs de latrines **PROJET PAESB :** - Construction de 35 modules de 04 salles de classe équipés (27 pour l'Atacora et 08 pour la Donga) et de 27 modules de 04 salles de classe équipés (2 pour le Littoral et 25 dans l'Atlantique). La réception de la majorité de ces modules de salles de classe est prévue pour le mi-avril 2018. **PROJET AFPIJE :** - Formation continue des patrons d'apprentis dans 4 métiers : froid & climatisation, menuiserie, maçonnerie, plomberie - Formation de 150 jeunes maçons en trois modules.	Amélioration de l'accès et de la rétention des élèves dans les collèges à travers un vaste programme de constructions d'infrastructures scolaires, dont la mise en œuvre soit soutenable et qui soit l'occasion de poser les jalons d'une stratégie de développement du secondaire soutenable, équitable et de qualité.

Action 4 : Adaptation du système des enseignement supérieurs et techniques aux besoins du pays et des entreprises : Nouveaux projets sectoriels des enseignements secondaires techniques et la formation professionnelle	- Elaboration d'une note stratégique en vue de l'élaboration du plan stratégique du développement de l'EFTP - Adoption d'une stratégie basée sur la démarche qualité dans la gestion de l'éducation appliquée au niveau du sous-secteur des enseignements secondaire, technique et de la formation professionnelle - Promotion de l'éducation inclusive et des alternatives éducatives à travers les formations pour les CQP et les CQM	
Action 5 : Promotion de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes	- Réalisation de l'état des lieux du processus d'introduction des langues nationales dans le système éducatif formel au Bénin - Relecture et finalisation du document de Politique linguistique - Elaboration du document de plan d'action 2018-2020 de la PNAEA - Elaboration du guide de l'évaluateur des apprentissages en AEA - Accélération du processus de mise en place des documents de politique pour une meilleure prise en charge des questions d'alphabétisation et de promotion des langues nationales ;	- Contribution à la mise en œuvre de la RAMAA ; - Edition des documents didactiques traduits en langues nationales - Traduction et édition des textes réglementaires sur la transhumance au Bénin en Fulfuldé - Extension de l'expérimentation des nouveaux matériels didactiques d'AEA (Niveau II du Cycle I) basées sur la stratégie du faire-faire

Actions complémentaires en perspective

Actions	Observations
Projet d'appui à la formation des jeunes filles et mères exclues du système éducatif formel dans le domaine de l'ingénierie domestique au Bénin en vue de leur autonomisation	Prévu pour être inscrit au PIP à partir de 2019
Mise en œuvre d'un programme d'accélération de l'alphabétisation des adultes à travers des offres sectorielles centrées sur les besoins couches socioprofessionnelles et les priorités du développement du pays	Prévu pour être inscrit au PIP à partir de 2019
Projet de renforcement des capacités des acteurs du système d'information statistique du sous-secteur de l'enseignement secondaire et de la formation technique et professionnelle.	Prévu pour être inscrit au PIP à partir de 2019
- Projet de renforcement des capacités technologiques des enseignants de l'enseignement technique	Prévu pour être inscrit au PIP à partir de 2019
Projet de construction de trois (3) écoles de formation médico-sociale (formation payante)	Prévision de l'étude de faisabilité au titre de la gestion 2018 pour une école à Allada
Transfert des compétences et des ressources aux communes pour l'alphabétisation	Prévu pour les exercices budgétaires à venir
Promotion et mise en œuvre d'un cadre d'appui aux établissements privés	Prévision de 150 millions en 2017 mais non consommés. Disposition prise pour un appui réel des établissements en 2018 pour un budget de 120 millions
Projet de Développement de l'Enseignement technique, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (DEFI-	Les documents fondamentaux du projet ont été élaborés (Document Programme d'Exécution Technique et Financière, manuel de procédures administratives et financières, document de programmation, Plan de Travail et Budget Annuel, gestion 2017, Plan de Passation de Marchés, gestion 2017, projet de règlement intérieur du Comité de pilotage du projet)

ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE

EDITION DES MAGAZINES - EDITION WEB
FOURNITURES DE CONTENUS MEDIATIQUES

Tél: +237 243 25 64 36 / 222 20 93 40
Email: contact@ictmedia.africa
Email: contact@ictmedia.cm
BP: 806 Yaoundé Cameroun

www.ictmedia.cm

13 novembre 2017. La ministre, Mme Marie Odile ATTANASSO, MESRS en en route pour la remise officielle de deux amphithéâtres à l'Université d'Abomey-Calavi.

Pour une université moderne

LE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE S'EST ILLUSTRÉ DANS DE GRANDS CHANTIERS POUR PLUS DE RÉSULTATS PROBANTS.

UNIVERSITE NATIONALE D'AGRICULTURE (UNA)

• Construction de la clôture (660 ml) + guérite + portail et VRD sur le site de Sakété au profit de l'université nationale d'Agriculture (UNA) ; Remise officielle prévue pour le 8 Février 2018.

• Construction d'un bloc administratif de type R+2 (Rectorat) sur le site de Awaï au profit de l'université nationale d'Agriculture (UNA) ; Remise officielle prévue pour le 8 Février 2018 ;

• Construction d'un bloc pédagogique de type R+1 de capacité 700 places assises ; 4 laboratoires de 75 places ; 8 ateliers de 50 places et une bibliothèque de 600 places sur le site de Idygni au profit de l'université nationale d'Agriculture (UNA) ; Remise officielle prévue pour le 8 Février 2018. ;

• Construction d'une bibliothèque d'une capacité de 600 places sur le site de Sakété au profit de l'université nationale d'Agriculture (UNA) ; Remise officielle prévue pour le 8 Février 2018.

UNIVERSITE DE PARAKOU (UP)

• Construction d'un amphithéâtre de type R+2 de capacité 900 places chacun au profit de l'UP ; Remise officielle le jeudi 16 Novembre 2017

• Construction d'un bloc pédagogique de type R + 1 au profit de l'UP d'une capacité de 600 places ; Remise officielle le jeudi 16 Novembre 2017

UNIVERSITE NATIONALE DES SCIENCES ? TECHNOLOGIES ? INGENERIES ET MATHEMATIQUE (UNSTIM)

• Construction d'un bloc pédagogique de type R + 1 d'une capacité de 1000 places au profit du centre universitaire d'Abomey ; Remise officielle le vendredi 17 Novembre 2017

• Construction d'un local transformateur sur le site du centre universitaire d'Abomey ;

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)

• Construction de deux amphithéâtres de type R+2 de capacité 900 places chacun au profit de l'UAC. Remise officielle le lundi 13 Novembre 2017

• Construction du Centre de production numérique de l'UAC ;

• Achèvement et remise de clé du laboratoire de physiologie et étude in vivo à l'UAC ;

• Achèvement et remise de clé du laboratoire de santé au travail et environnement à l'UAC ;

• Achèvement et remise de clé du laboratoire de toxicologie de capacité de 240 places à la FAST et d'un laboratoire pluridisciplinaire d'une capacité de 50 places pour l'EPAC de l'Université d'Abomey Calavi ;

REFORMES DES ALLOCATIONS UNIVERSITAIRES

Les réformes du système d'octroi des allocations universitaires ont été entreprises en 2016 par le Gouvernement du Président Talon investi du pouvoir exécutif et de la Magistrature suprême, en mars de la même année.

L'objectif principal en est de rationnaliser l'attribution des allocations afin d'améliorer les conditions de vie et d'études des étudiants allocataires tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Bénin.

Le point global desdites réformes se présente ainsi qu'il suit :

- la relecture du cadre réglementaire des allocations universitaires ;
- la mensualisation des bourses ;
- la bancarisation démonopolisée des allocations universitaires;
- l'informatisation du système d'octroi des allocations universitaires.

Un développement succinct sur chaque point permettrait d'appréhender le contenu des reformes.

1- La relecture du cadre réglementaire

L'ancien décret n°2007-272 du 16 juin 2007 portant critères d'attribution des bourses et secours d'études des premiers, second et troisième cycles universitaires se trouve en déphasage avec le système Licence – Master – Doctorat (LMD). En outre il n'aide pas à maitriser le budget devant être alloué aux allocations car ses dispositions ne permettent pas de connaitre exactement les effectifs des allocataires.

Au regard des limites de ce décret, il s'est avéré judicieux d'élaborer et d'adopter un nouveau décret. Il s'agit du décret n°2017-155 du 10 mars 2017 portant critères d'attribution des allocations d'études universitaires. Il prend en compte les cycles du système LMD et s'articule autour des principes qui font rationnaliser l'octroi des allocations. L'un des principes est l'attribution des allocations universitaires sur quotas en fonction des priorités de l'Etat. Ainsi, les secteurs prioritaires de l'Etat (agriculture, transports, énergie …) peuvent recueillir un quota plus élevé que les autres domaines. Globalement, le décret n°2017-155 du 10 mars 2017 présente les points d'amélioration ci-après :

- la maitrise des effectifs des boursiers et du budget y relatif ;
- la possibilité de devenir boursier sans avoir les 11,50/20 de moyenne précédemment exigée (cette possibilité dépend largement de la filière d'étude choisie) ;
- le passage de 26 ans à 29 ans d'âge pour l'obtention des bourses de niveau doctoral ;
- le rétablissement des bourses suite à un passage simple et non à l'obtention de la moyenne de 11,50/20 dans les facultés et 13/20 dans les entités de formation professionnelle.

Si la relecture du cadre réglementaire est un aspect des réformes, la mensualisation en est un autre.

2- La mensualisation des bourses

Il s'agit du payement des bourses échelonnées sur 12 mois. Il consiste à payer chaque mois les bourses aux étudiants qui en ont droit.

Il s'agit d'une innovation au regard de l'ancienne pratique. Celle-ci consiste à payer les bourses aux étudiants en une ou deux tranches au cours de l'année académique. Ce qui biaise l'objectif de l'octroi des bourses qui est essentiellement d'assister financièrement l'étudiant boursier au cours de sa formation universitaire.

La première expérience de la mensualisation en 2016-2017 a été concluante : déjà en septembre 2017, 15671 étudiants percevaient mensuellement la bourse. Cet effectif est passé à 25010 étudiants suite à la délocalisation de la sixième session ordinaire de la Commission Nationale des Bourses et Aides Universitaires (CNaBAU).

Les difficultés qui pèsent sur la mise en œuvre effective de la mensualisation sont notamment :

• les retards accusés par les universités dans la transmission des dossiers de demande de bourse à la Direction des Bourses et Secours Universitaires (DBSU) ;

• l'omission de dossiers de demande de bourse dans certains services de scolarité des entités de formation. Par exemple, plus

13 novembre 2017. Jour de la remise officielle de deux amphithéâtres à l'Université d'Abomey-Calavi

de 1500 dossiers de demandes d'allocation ont été oubliés dans les services de scolarité de la FLASH et de la FLLAC. Ces dossiers ont été transmis à la DBSU en décembre 2017 pour le compte de l'année 2016-2017. Or l'année académique 2017-2018 a déjà commencé en octobre 2017 ;

• le non-respect par les étudiants boursiers des délais fixés pour le dépôt des dossiers à la DBSU.

Si les difficultés ci-dessus énumérées venaient à être résolues, l'effectivité de la mensualisation deviendrait totale et parfaite. Qu'en est-il alors de la bancarisation des allocations ?

3- La bancarisation démonopolisée des allocations

Tous les types d'allocations universitaires (bourses ; aides/secours ; subsides : frais de mémoire, de stage et de thèse) sont désormais payées par les banques de la place. La bancarisation des allocations était limitée à une seule banque. La reforme à ce niveau a été de démonopoliser la bancarisation des allocations universitaires. Il est désormais possible à l' étudiants allocataire d'ouvrir de compte dans la banque de son choix pour percevoir son allocation. D'une banque, nous sommes passés à une dizaine de banques qui sont au service des étudiants pour le payement de leur allocation.

Les difficultés rencontrées dans la mensualisation et la bancarisation (les numéros de compte sont souvent mal fournis par les étudiants), seront sans nul doute résolues par l'informatisation de l'ensemble du système d'octroi des allocations universitaires.

4- L'informatisation du système d'octroi des allocations

Il s'agit d'un chantier en cours mais qui a beaucoup évolué ces trois dernières semaines. L'Agence des Services et Systèmes d'Information (ASSI) s'y est sérieusement impliquée. L'informatisation vise à mettre tous les acteurs du système en réseau. Au nombre des acteurs, il y a :

- les Universités Nationales du Bénin;
- les étudiants ;
- la Commission Nationale des Bourses et Aides Universitaires (CNaBAU) ;
- la Direction des Bourses et Secours Universitaires (DBSU) ;
- la Direction Générale du Budget ;
- la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP)
- les Banques.

« Les réformes engagées par le Gouvernement de la Rupture vise de meilleures conditions d'études et de vie pour les étudiants béninois allocataires. »

Dès que tous les acteurs ci-dessus énumérés seront interconnectés, le traitement manuel des dossiers de demande d'allocations universitaires sera énormément réduit. Ce qui favorisera davantage la mensualisation et la bancarisation des allocations universitaires.

MEILLEURES CONDITIONS

En somme, les réformes engagées par le Gouvernement de la Rupture vise de meilleures conditions d'études et de vie pour les étudiants béninois allocataires.

Elles nécessitent l'assainissement de l'octroi des allocations qui passe par la maîtrise des effectifs des allocataires et du budget alloué annuellement aux allocations universitaires.

Des réformes dans le système d'octroi des allocations universitaires

Le traitement des étudiants béninois a considérablement

Les réformes du système d'octroi des allocations universitaires ont été entreprises en 2016 par le Gouvernement du Président Talon investi du pouvoir exécutif et de la Magistrature suprême, en mars de la même année.

L'objectif principal en est de rationnaliser l'attribution des allocations afin d'améliorer les conditions de vie et d'études des étudiants allocataires tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Bénin.

Le point global desdites réformes se présente ainsi qu'il suit :

- la relecture du cadre réglementaire des allocations universitaires ;
- la mensualisation des bourses ;
- la bancarisation démonopolisée des allocations universitaires;
- l'informatisation du système d'octroi des allocations universitaires.

Un développement succinct sur chaque point permettrait d'appréhender le contenu des reformes.

LA RELECTURE DU CADRE RÉGLEMENTAIRE

L'ancien décret n°2007-272 du 16 juin 2007 portant critères d'attribution des bourses et secours d'études des premiers, second et troisième cycles universitaires se trouve en déphasage avec le système Licence – Master – Doctorat (LMD). En outre il n'aide pas à maitriser le budget devant être alloué aux allocations car ses dispositions ne permettent pas de connaitre exactement les effectifs des allocataires.

Au regard des limites de ce décret, il s'est avéré judicieux d'élaborer et d'adopter un nouveau décret. Il s'agit du décret n°2017-155 du 10 mars 2017 portant critères d'attribution des allocations d'études universitaires. Il prend en compte les cycles du système LMD et s'articule autour des principes qui font rationnaliser l'octroi des allocations. L'un des principes est l'attribution des allocations universitaires sur quotas en fonction des priorités de l'Etat. Ainsi, les secteurs prioritaires de l'Etat (agriculture, transports, énergie …) peuvent recueillir un quota plus élevé que les autres domaines. Globalement, le décret n°2017-155 du 10 mars 2017 présente les points d'amélioration ci-après :

* la maitrise des effectifs des boursiers et du budget y relatif ;

* la possibilité de devenir boursier sans avoir les 11,50/20 de moyenne précédemment exigée (cette possibilité dépend largement de la filière d'étude choisie) ;

* le passage de 26 ans à 29 ans d'âge pour l'obtention des bourses de niveau doctoral ;

* le rétablissement des bourses suite à un passage simple et non à l'obtention de la moyenne de 11,50/20 dans les facultés et 13/20 dans les entités de formation professionnelle.

Si la relecture du cadre réglementaire est un aspect des réformes, la mensualisation en est un autre.

LA MENSUALISATION DES BOURSES

Il s'agit du payement des bourses échelonnées sur 12 mois. Il consiste à payer chaque mois les bourses aux étudiants qui en ont droit.

Il s'agit d'une innovation au regard de l'ancienne pratique. Celle-ci consiste à payer les bourses aux étudiants en une ou deux tranches au cours de l'année académique. Ce qui biaise l'objectif de l'octroi des bourses qui est essentiellement d'assister financièrement l'étudiant boursier au cours de sa formation universitaire.

La première expérience de la mensualisation en 2016-2017 a été concluante : déjà en septembre 2017, 15671 étudiants percevaient mensuellement la bourse. Cet effectif est passé à 25010 étudiants suite à la délocalisation de la sixième session ordinaire de la Commission Nationale des Bourses et Aides Universitaires (CNaBAU).

Les difficultés qui pèsent sur la mise en œuvre effective de la mensualisation sont notamment :

- les retards accusés par les universités dans la transmission des dossiers de demande de bourse à la Direction des Bourses et Secours Universitaires (DBSU) ;

- l'omission de dossiers de demande de bourse dans certains services de scolarité des entités de formation. Par exemple, plus de 1500 dossiers de demandes d'allocation ont été oubliés dans les services de scolarité de la FLASH et de la FLLAC. Ces dossiers ont été transmis à la DBSU en décembre 2017 pour le compte de l'année 2016-2017. Or l'année académique 2017-2018 a déjà commencé en octobre 2017 ;

- le non-respect par les étudiants boursiers des délais fixés pour le dépôt des dossiers à la DBSU.

Si les difficultés ci-dessus énumérées venaient à être résolues, l'effectivité de la mensualisation deviendrait totale et parfaite. Qu'en est-il alors de la bancarisation des allocations?

20 novembre 2017. La ministre de l'Enseignement supérieur, Marie Odile Attanasso, remet officiellement des infrastructures à l'Université de Parakou.

LA BANCARISATION DÉMONOPOLISÉE DES ALLOCATIONS

Tous les types d'allocations universitaires (bourses ; aides/secours ; subsides : frais de mémoire, de stage et de thèse) sont désormais payées par les banques de la place. La bancarisation des allocations était limitée à une seule banque. La reforme à ce niveau a été de démonopoliser la bancarisation des allocations universitaires. Il est désormais possible à l' étudiants allocataire d'ouvrir de compte dans la banque de son choix pour percevoir son allocation. D'une banque, nous sommes passés à une dizaine de banques qui sont au service des étudiants pour le payement de leur allocation.

Les difficultés rencontrées dans la mensualisation et la bancarisation (les numéros de compte sont souvent mal fournis par les étudiants), seront sans nul doute résolues par l'informatisation de l'ensemble du système d'octroi des allocations universitaires.

L'INFORMATISATION DU SYSTÈME D'OCTROI DES ALLOCATIONS

Il s'agit d'un chantier en cours mais qui a beaucoup évolué ces trois dernières semaines. L'Agence des Services et Systèmes d'Information (ASSI) s'y est sérieusement impliquée. L'informatisation vise à mettre tous les acteurs du système en réseau. Au nombre des acteurs, il y a :

* les Universités Nationales du Bénin ;

* les étudiants ;

* la Commission Nationale des Bourses et Aides Universitaires (CNaBAU) ;

* la Direction des Bourses et Secours Universitaires (DBSU) ;

* la Direction Générale du Budget ;

* la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP)

* les Banques.

Dès que tous les acteurs ci-dessus énumérés seront interconnectés, le traitement manuel des dossiers de demande d'allocations universitaires sera énormément réduit. Ce qui favorisera davantage la mensualisation et la bancarisation des allocations universitaires.

En somme, les réformes engagées par le Gouvernement de la Rupture vise de meilleures conditions d'études et de vie pour les étudiants béninois allocataires.

Elles nécessitent l'assainissement de l'octroi des allocations qui passe par la maîtrise des effectifs des allocataires et du budget alloué annuellement aux allocations universitaires.

BÉNIN RÉVÉLÉ
MAGAZINE

12 octobre 2016. Le Président Patrice Talon, au chevet d'un enfant malade, le réconforte. Visite du navire de l'espoir Africa Mercy de l'Ong Mercy Ships.

Engagé pour une meilleure santé pour tous

DE NOMBREUSES ACTIONS ET ACQUISITIONS PAR LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ POUR VENIR À BOUT DES MALADIES PRIORITAIRES, DES MALADIES TROPICALES ET DE LA MORTALITÉ INFANTILE.

1. LA LUTTE CONTRE LES MALADIES

1.1. Les maladies évitables par la vaccination

La lutte contre les maladies cible du programme élargi de vaccination infantile (rougeole, diphtérie, coqueluche, tétanos, rubéole, poliomyélite, tuberculose, hépatites) se poursuit avec :

- L'acquisition et la disponibilité des vaccins et des intrants vaccinaux sur toute l'étendue du territoire ;

- Le renforcement des équipements de la chaine de froid et du matériel roulant ;

- Les séances de vaccination de routine au profit des enfants de 0 à 1 an dans toutes les formations sanitaires et en stratégie avancée ;

- L'organisation des campagnes de vaccination contre la poliomyélite au profit des enfants de 0 à 5 ans ;

1.2 Les maladies à potentiel épidémique

Il s'agit particulièrement des actions concernant la préparation et la riposte contre les épidémies de fièvres hémorragiques à virus lassa :

- Le renforcement du système de surveillance épidémiologique ;
- La mise en place et le renforcement des capacités des équipes d'intervention rapides ;
- L'acquisition et le pré positionnement de matériels, des équipements, des médicaments et autres consommables pour la prise en charge ;

1.3. Les maladies prioritaires

1.3.1. La lutte contre le VIH/SIDA

- L'acquisition et la disponibilité des médicaments antirétroviraux pour la prise en charge des personnes vivant avec le VIH sur toute l'étendu du territoire national ;

- Le renforcement des activités de prévention de la transmission mère enfant du VIH lors de l'accouchement dans les maternités du pays,

1.3.2. La lutte conte le paludisme

- L'acquisition et la disponibilité des intrants de lutte contre le paludisme (médicaments, test de diagnostic rapide) dans toutes les formations sanitaires ;
- Le traitement présomptif intermittent du paludisme chez les femmes enceintes dans toutes les maternités;
- La campagne de distribution gratuite de moustiquaires imprégnées à longue durée d'action ;

1.3.3. La lutte contre la tuberculose

- L'acquisition et la disponibilité des médicaments antituberculeux dans tous les centres de dépistage et de traitement ;
- Le renforcement des activités de dépistage et de traitement avec un taux de guérison des malades à plus de 85% ;
- Le classement par l'OMS du Laboratoire de Référence des Mycobactéries (LRM) de Cotonou comme laboratoire de référence supra national pour les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

1.4. Les maladies non transmissibles

- Elaboration du plan de réponse national contre les maladies non transmissibles (diabète, cancers, maladies cardio-vasculaires et respiratoire chronique) ;
- Plaidoyer pour la mobilisation des ressources

1.5. Les maladies tropicales négligées (MTN)

- Elaboration du plan directeur de lutte contre les MTN pour la période 2018-2021,
- L'acquisition et disponibilité des médicaments de lutte contre les MTN ;
- Campagne de distribution de médicaments pour le traitement de masse contre l'onchocercose, la filariose lymphatique et la bilharziose ;
- Intensification des activités de dépistage et de traitement précoce de la lèpre et de l'ulcère de buruli.

1.6. Lutte contre les faux médicaments

- L'autorisation de ratification de la convention MEDICRIME. Le reste du processus de ratification est en cours pour l'entrée en vigueur de cette convention qui va compléter l'arsenal juridique de lutte contre les faux médicaments;
- l'inscription du Bénin dans un processus d'intégration à l'ordonnancement juridique national, d'une loi modèle des Pays Francophone d'Afrique pour renforcement du cadre législatif contre la criminalité pharmaceutique ;
- L'opération Pangéa X de lutte contre les faux médicaments

2. LA LUTTE CONTRE LA MORTALITÉ MATERNELLE ET INFANTILE

- Poursuite de la prise en charge gratuite de la césarienne dans les hôpitaux ;

- Renforcement continu des capacités des agents de santé sur les soins obstétricaux néonataux d'urgence ;

11 novembre 2017. Le président de la République s'entretient avec les syndicats du secteur de la santé. Exploration des voies pour un meilleur service.

- Promotion de l'assurance qualité

- Intensification des interventions en faveur de la planification familiale

3. LES ACTIONS SECTORIELLES DU PROGRAMME D'ACTION DU GOUVERNEMENT

3.1. La construction et l'équipement de trois unités de dialyse (Mono, Ouémé, Atacora) :

- Le contrat de marché de construction de l'unité de l'Ouémé est signé avec remise de site à l'entrepreneur ;

- Pour les deux autres, les Dossiers d'Appels d'Offres (DAO) sont prêts

3.2. L'acquisition de deux IRM (Cotonou, Parakou) et de trois scanners (Atacora, Borgou, Mono)

Une partie des équipements sera acheté dans le cadre du Projet d'Equipement des Formations Sanitaires sur financement de la BIDC. Le Fournisseur déjà identifié et le contrat sera signé au plus tard fin Mars.

3.3. Le renforcement du plateau technique des centres hospitaliers

- Le Gouvernement a signé un accord cadre avec Assistance Hôpitaux Publics de Paris (AP-HP). Entre autres objets de cet accord il y a l'audit du plateau technique des hôpitaux. Cet audit a été réalisé en Décembre 2017 et les résultats sont transmis au Ministère de la Santé avec un programme d'équipement réaliste pour chaque hôpital.

- La commande de deux autoclaves pour le Centre Hospitalier Universitaire de Cotonou (CNHU-HKM)

- la réhabilitation du bloc opératoire du Centre Hospitalier Universitaire de la Mère et de l'Enfant de Cotonou (CHUMEL)

- Le Programme d'Appui à la Santé Maternelle et infantile (PASMI), financé par l'Agence Française de Développement a une composante renforcement du plateau technique des hôpitaux et centres de santé..

3.4. La construction et l'équipement de cinq hôpitaux de zone

- le processus d'identification des bureaux d'étude est en cours pour Adjohoun-Bonou-Dangbo, Avrankou-Adjara-Akpro/Missrete et Zogbodomey-Bohicon-Zakpota ;

- L'identification des sites est en cours pour ceux de Cotonou et Porto-Novo-Sèmè-Podji-Aguégués.

3.5. Projet de construction et d'équipement de l'hôpital de zone d'Allada

Les travaux sont bien avancés et l'hôpital pourra être livré d'ici Juin 2018

3.6. L'autonomisation des formations sanitaires en eau et en énergie : Les études sont en cours pour le volet eau

3.7. La construction de trois antennes départementales de l'agence nationale de la transfusion sanguine (ANTS) à Abomey, Parakou et Porto-Novo

Les travaux sont en cours et pourront s'achever d'ici Juin 2018.

3.8. L'acquisition de trente-cinq ambulances au profit des zones sanitaires :

Huit (08) ambulances ont été acquises par la Banque Mondiale dans le cadre du Projet de Renforcement de la Performance du Système de Santé

3.9. Construction d'un laboratoire de recherche et d'innovation pour les médicaments à base de plantes:

L'appel d'offre est lancé

3.10. La formation des médecins spécialistes et des paramédicaux (bourses):

Un appel à candidatures a permis de sélectionner :

- quarante et un (41) médecins sont retenus et répartis comme suit ; Gynécologie-Obstétrique (10), Chirurgie Générale (08), Pédiatrie (10), Traumatologie-Orthopédie (05), Infectiologie (01), Virologie (01), Chirurgie pédiatrique (01), Néphrologie (01), Anesthésie-Réanimation (01), Anatomie Pathologie (01), Neurochirurgie (01), Pneumologie (01).
- cinquante-huit (58) paramédicaux

3.11. La construction et l'équipement d'un centre hospitalier universitaire de référence à Abomey-Calavi

- Assistance Publique Hôpitaux de Paris est l'Assistant en Maîtrise d'Ouvrage pour le Bénin dans ce cadre.
- Le Programme technique détaillé est validé et le processus d'identification du constructeur est en cours.
- Les travaux pourront courant Juillet-Août

Des médicaments pour le bien-être des populations

TIC Mag

www.ticmag.net

Tous les jours,
l'actualité des
TIC & Télécoms
au Cameroun
et en Afrique.

Recevez
gratuitement
nos newsletters
quotidiennes et lisez
nous sur tous vos
terminaux.

By ICT MEDIA Your progress, our success Strategies

Yaoundé Etoudi Rue 5.994 / Libreville Boulevard
Tél.: +237 243 25 64 36 / +241 02 79 97 38
E-mail: contact@ticmag.net
www.ticmag.net
BP: 806 Yaoundé Cameroun

Sacrée diplomatie béninoise !

LE BAL DE VISITE DE HAUTES PERSONNALITÉS DE LA SCÈNE DIPLOMATIQUE INTERNATIONALE AU BÉNIN DÉMONTRE LA VITALITÉ DE LA DIPLOMATIE DU GOUVERNEMENT DU NOUVEAU DÉPART.

14 décembre 2017. En visite au Bénin, Michaëlle Jean, la secrétaire générale de l'OIF, signe des accords avec le gouvernement.

Le Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération (MAEC) a mis en place un cadre propice pour un dialogue social constructif et s'est lancé depuis 2016 dans des projets de modernisation de ses méthodes de travail, en utilisant davantage les technologies de l'information et de la communication pour répondre aux exigences du Programme d'Actions du Gouvernement 2016-2021 (PAG).

Le mandat du MAEC dans le cadre de la mise en œuvre du PAG est double. Le PAG fait de la diplomatie béninoise un véritable instrument de rayonnement par lequel le Bénin se révèle au monde (I) et de mobilisation de ressources au service du développement (II).

LE BÉNIN SE RÉVÈLE AU MONDE

Une carte diplomatique réaménagée

Dans son programme de candidature, le Président de la République a fait le diagnostic des maux dont souffre la diplomatie béninoise au nombre desquels figure la pléthore des représentations diplomatiques et consulaires. Le Comité de transition mis en place par le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération pour évaluer la performance de la diplomatie béninoise a fait le constat d'une extension anarchique, au cours des dix dernières années, de la carte diplomatique sans une étude préalable basée sur des critères objectifs tels que la disponibilité des ressources humaines, financières et matérielles suffisantes et les intérêts nationaux. En outre, les premières missions du Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération ainsi que divers rapports ont permis de constater que plusieurs de nos missions diplomatiques et consulaires cumulent des arriérés de dettes que le Ministère de l'Economie et des Finances n'arrive pas à éponger, ternissant ainsi l'image de marque du pays.

« Le réseau diplomatique et consulaire du Bénin comporte de nos jours, trente-sept (37) missions diplomatiques et consulaires dont vingt-neuf (29) ambassades, huit (08) consulats généraux et trois (03) missions commerciales. »

C'est pourquoi, dans le contexte du Nouveau Départ et de la Diplomatie de Développement et dans le souci de réduire les charges liées au fonctionnement des postes, il a été procédé à un réaménagement et à une rationalisation de la carte diplomatique et consulaire du Bénin.

Ainsi le réseau diplomatique et consulaire du Bénin comporte de nos jours, trente-sept (37) missions diplomatiques et consulaires dont vingt-neuf (29) ambassades, huit (08) consulats généraux et trois (03) missions commerciales.

La recherche d'efficacité s'est également traduite par l'organisation d'atelier d'immersion à l'intention des Ambassadeurs et Consuls généraux, suivie de la délivrance de Lettres de mission.

Ces lettres ne servent pas seulement de boussole à leurs actions au sein des services extérieurs mais sont également un instrument de gestion axée sur les résultats.

Une vitrine pour la promotion de la culture béninoise

UNE VITRINE POUR LA PROMOTION DE LA CULTURE BÉNINOISE

La diplomatie béninoise a également œuvré pour le rayonnement du pays à l'extérieur en agissant tant sur le territoire national que sur les postes diplomatiques et consulaires. En effet, les locaux du Ministère ont déjà servi à trois (03) reprises de vitrine à l'art béninois en accueillant deux (02) artistes peintres et sculpteurs béninois à chaque exposition lors des rencontres avec le corps diplomatique et consulaire accrédité au Bénin.

Les artistes chanteurs n'ont pas été en reste puisqu'au moins cinq d'entre eux ont pu se produire devant cette assemblée.

Certains postes diplomatiques et consulaires ont également réussi à faire la promotion artistique du Bénin. C'est le cas de Paris où a exposé une artiste peintre dans les locaux de la Chancellerie.

Au plan international, la promotion de la culture et du tourisme béninois s'affirme à travers : le convoyage des objets d'art, y compris les tableaux et sculptures sur bois, du Bénin à Bahia (Brésil), l'accompagnement des expositions touristiques, la sélection des artistes pour l'organisation de la manifestation culturelle et artistique à Washington, la signature des contrats avec les réalisateurs suivie de la réalisation de deux films documentaires et de 1000 affiches/plaquettes portant sur les opportunités du tourisme de vision, d'éco-tourisme et de tourisme culturel qui seront mis à la disposition des ambassades et consulats pour diffusion.

Des rencontres périodiques avec le corps diplomatique

Dans le souci d'engager pleinement les partenaires bilatéraux et multilatéraux du Bénin, le MAEC a instauré dès 2016 des rencontres périodiques avec les membres du Corps diplomatique et consulaire accrédités au Bénin. Ces sessions d'échanges avec les Chefs de missions diplomatiques et les Représentants d'organisations internationales sont l'occasion de les informer sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du PAG. Il s'agit aussi de montrer le reste du chemin à parcourir tout en les sensibilisant aux domaines de coopération privilégiés par l'État béninois. Depuis avril 2016, le Ministre a animé neuf (09) rencontres en présence d'autres membres du Gouvernement, d'experts et de personnes ressources.

11 décembre 2017. Mme Christine LAGARDE, DG du FMI, en visite au Bénin, reçue par le président Patrice TALON.

De nouvelles chancelleries et résidences des Ambassadeurs

Le tableau de l'état physique des chancelleries et résidences des Ambassadeurs était peu reluisant pour l'image du Bénin à l'étranger. Le défaut d'un plan de contrôle et de gestion des immeubles servant de chancelleries et de résidences aux représentations diplomatiques a favorisé le délabrement avancé de certains de ces immeubles notamment à New York et à Ottawa.

Conscient du fait que le rayonnement du Bénin passe par l'amélioration des conditions de travail et de vie des Ambassadeurs, le gouvernement s'est investi dans la construction, la rénovation ou l'acquisition des chancelleries et résidences des Ambassadeurs du Bénin. C'est le cas notamment de la résidence de l'Ambassadeur du Bénin à Rome Quirinal (Italie) et l'achèvement du projet de construction de la chancellerie de l'Ambassade du Bénin à Abuja (Nigéria).

Par ailleurs, il a été créé au sein du Ministère, une Direction du Patrimoine du Bénin à l'extérieur qui a entre autres attributions la maintenance, comprenant la gestion des interventions de réparation, le maintien en condition opérationnelle de l'ensemble des installations et équipements techniques (chauffage - climatisation, ascenseurs, moyens de secours, équipements sportifs ...) ainsi que la mise en œuvre d'un processus d'entretien préventif du bâti.

« Le 26 août 2016, Bénin a officiellement réclamé à la France la restitution des biens culturels issus du patrimoine culturel béninois et présent dans plusieurs collections françaises. »

Il convient de signaler qu'un point sur l'état du patrimoine du Bénin à l'étranger et stratégie de construction, de rénovation et d'acquisition des chancelleries et résidences des chefs de mission diplomatique et consulaire est en cours.

Le MAEC fait du rapatriement des biens culturels son cheval de bataille

Le 26 août 2016, le Bénin a officiellement réclamé à la France la restitution des biens culturels issus du patrimoine culturel béninois et présent dans plusieurs collections françaises. Un comité national a été mis en place et est présidé par le Ministre en charge du Tourisme et de la Culture. Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération prend une part active au sein dudit Comité pour une diplomatie offensive auprès de la Partie française.

Sur instruction du Chef de l'Etat, le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération s'emploie à aider à la mobilisation des composantes (Cler-

gé, presse, associations françaises, structures africaines de l'UNESCO), pour l'atteinte des objectifs visés.

A terme, à l'instar de certains pays du monde, le Bénin pourra bénéficier des dividendes de ses trésors royaux restés en France.

Cette démarche est confortée par les propos tenus récemment par le Président de la République française, Monsieur Emmanuel MACRON lors de sa visite au Burkina-Faso (27-29 novembre 2017).

Positionnement des compétences béninoises dans les organisations internationales : un succès éclatant pour le Bénin

Le Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération a activement œuvré en vue du positionnement des cadres béninois à des postes de haut niveau. Ainsi, en moins de deux ans, plusieurs cadres ont été choisis pour occuper des postes importants dans les organisations internationales. Au nombre de ces victoires diplomatiques importantes, nous pouvons citer :

- l'élection de Maître Reine ALAPINI GANSOU, au poste de Juge à la Cour Pénale Internationale ;
- l'élection du Bénin au sein de plusieurs organes de l'UNESCO : les élections de membres des Comités et autres organes subsidiaires de la Conférence générale de l'UNESCO le jeudi 9 novembre 2017 à Paris, se sont soldées par le positionnement des cadres béninois dans six organes de l'institution ;
- l'élection de Madame Elisabeth Afiavi GNANSOUNOU FOURN comme membre du Conseil Consultatif de l'Union Africaine sur la corruption ;
- la nomination du Général Moumouni Zankaro comme Commandant de l'Etat-Major du Secteur de Bangui par les Nations-Unies. Il a commandé les opérations mixtes police et armée ;
- la nomination du Colonel Mama Sani comme Chef de l'Equipe d'appui de l'Union Africaine à la Force Multinationale Mixte (FMM) basée à N'Djamena ;
- la nomination de Madame Bernadette HOUNDEKANDJI épouse CODJOVI comme juge à la Chambre d'accusation de la Cour pénale spéciale de la République centrafricaine.

05 mars 2018. Elysée. Paris. Le président français Emmanuel Macron accueille chaleureusement le président béninois Patrice Talon.

Ces différents résultats ont aussi été rendus possibles grâce à l'image de marque du Bénin affichée depuis l'avènement au pouvoir du Chef de l'Etat, le Président Patrice TALON.

Une coopération bilatérale dynamique

Le Bénin a étendu sa coopération à de nouveaux partenaires du Continent afin de faire de l'intégration africaine et de la coopération Sud-Sud une réalité. Ainsi la coopération bilatérale s'est intensifiée avec des pays de l'Afrique de l'Est, le Kenya et le Rwanda particulièrement. Outre les accords de coopération signés avec ces deux pays, des échanges d'expertise ont eu lieu avec le Rwanda dans des domaines principalement liés à la dématérialisation de l'administration, à la promotion de l'investissement privé, au développement du secteur aéronautique, à la sécurité et au développement durable.

Une coopération décentralisée active

De 2016 à 2017, le MAEC a pris de nombreuses initiatives en matière de coopération décentralisée. Il a notamment réalisé les actions suivantes à l'endroit des 77 communes du Bénin :

- une tournée d'évaluation de l'effet de la coopération décentralisée qui a permis de faire le point des acquis et d'actualiser la base de données des partenariats actifs, pour un meilleur suivi des relations entre les communes béninoises et leurs homologues étrangers ;
- une prospection de partenariats par les représentations diplomatiques au profit de plusieurs communes béninoises (Nikki, Porto-Novo, Adjara, Malanville, Pèrèrè, Ouidah, Abomey- Calavi, etc.) dont certains ont abouti à la signature des accords de partenariats, tels que : Abomey-Calavi et Dmitrov (Russie), Toffo et Marcolin (France), etc.

Exemption de visa aux Africains

Dans le cadre des mesures visant à favoriser l'intégration des populations africaines et à assurer une amélioration du taux de fréquentation du Bénin, le Gouvernement a décidé d'exempter les ressortissants de tous les pays africains du visa d'entrée et de séjour dans notre pays, pour un séjour n'excédant pas 90 jours.

Cette décision, qui a été rendue public à l'occasion de la visite de travail du Chef de l'Etat au Rwanda, du 29 au 31 août 2016, doit être comprise comme une mesure visant à simplifier les procédures et les formalités d'entrée et de séjour pour les ressortissants des pays africains qui désirent se rendre au Bénin pour diverses raisons notamment le tourisme, les affaires, les vacances ou le travail.

Réformes du Hadj et leurs impacts

Deux principales réformes ont marqué l'organisation du Hadj de 2016 à 2017. Elles ont eu pour impact l'amélioration des activités du Hadj. Il s'agit de :

la conception du logiciel de gestion des passeports dénommé SYGAH (Système de Gestion Automatisée du HADJ). Ce logiciel entièrement conçu par le Service Informatique de la Direction de l'Informatique, du Pré-archivage de janvier à juin 2016, est un outil qui permet de gérer entre autres tâches : les inscriptions pour la demande de visa par année et par convoyeur, le suivi automatique du quota des convoyeurs, les recherches multi critères sur les convoyeurs, les pèlerins, la présentation des projets de manifeste de vols (notamment la répartition des pèlerins par vol), la gestion les statistiques et taux de progression en temps réel, l'édition des différents états, l'extraction des données vers plusieurs formats, etc.

Ce logiciel plus avancé que ce qu'apportait un prestataire, a permis non seulement de faciliter les tâches du sous-comité visas-passeports, mais surtout de faire des économies pour l'Etat.

la gestion rigoureuse des conflits entre les convoyeurs, source permanente de désordres, de tripatouillages voire d'escroqueries.

« L'effort de mobilisation de ressources des Ambassadeurs a attiré vers le Bénin de potentiels investisseurs privés des pays africains et occidentaux, y compris la France »

A tout ceci, il convient d'ajouter l'implication personnelle du Chef de l'Etat à travers des rencontres organisées au Palais de la Marina avec les groupes de convoyeurs, en présence des membres du Comité de supervision.

Au total, désormais, l'Etat ne connait plus de gap financier dans l'organisation du Hadj et aucun pèlerin n'est abandonné à son sort après avoir payé tout ce qui lui est réclamé.

LA DIPLOMATIE AU CŒUR DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES

La diplomatie économique du Bénin sous le Nouveau Départ poursuit deux objectifs :

* mobiliser les ressources ;
* appuyer l'investissement tant au Bénin qu'à l'étranger.

La mobilisation des ressources

La mobilisation des ressources s'effectue dans le cadre des partenariats traditionnels (bilatéraux et multilatéraux). Mais l'administration actuelle se caractérise par la recherche de partenariats innovants et privilégie les financements ou les réalisations de projets économiques structurants. De même elle a marqué une ouverture vers de nouveaux partenaires comme l'Estonie et la Lettonie.

L'effort de mobilisation de ressources des Ambassadeurs a attiré vers le Bénin de potentiels investisseurs privés des pays suivants : Afrique du Sud, Algérie, Arabie Saoudite, Belgique, Canada, Chine, Danemark, Espagne, Estonie, Etats-Unis, France, Italie, Japon, Lettonie, Pays-Bas, Russie, Suède, Suisse, Tunisie, Turquie entre autres pays d'origine mais également des investisseurs institutionnels. Ainsi, trente-cinq (35) missions de prospection économique et commerciale ont été accueillies depuis 2016 auxquelles le Ministère a apporté un encadrement technique.

Le Ministère a mobilisé auprès des partenaires bilatéraux (Allemagne, Belgique, Brésil, Canada, Chine, France, Japon, Pays-Bas, Suisse) la somme de 483, 217 milliards de FCFA entre avril 2016 et décembre 2017.

Les efforts diplomatiques ont également permis d'installer à Cotonou le bureau pays de la Banque Africaine de Développement ainsi que le Siège pour la région Afrique francophone de l'Agence pour l'Assurance en Afrique (ACA), une institution financière multilatérale qui propose de l'assurance risque aux crédits à l'exportation.

Les ambassades et consulats du Bénin assistent les hommes d'affaires du Bénin dans les pays où ils se rendent pour participer à ces activités. C'est ainsi que les entreprises AGECO Sarl, Sté Groupe BETHEL, Groupement pour le Commerce Général, VP International, ADETOUNDJI et Fils, TRAVCO, Association des Professionnels des Pains Sucres et des Produits de Pâtisserie du Bénin, etc. ont été accompagnées dans la prospection d'opportunités d'affaires à l'étranger au cours des deux dernières années.

A titre d'exemple, des opérateurs économiques du secteur de la boulangerie ont bénéficié de l'accompagnement du Ministère pour se rendre en Allemagne en septembre 2017.

Mise en place des missions commerciales : un nouvel outil de mise en œuvre de la diplomatie économique

Les réformes dans le secteur de la diplomatie ont conduit à la prise en compte de la dimension économique de l'action diplomatique. Dans ce cadre, il a été procédé à la création de trois (03) missions commerciales à Shenzhen (Chine), à Bruxelles (Belgique) et à Riyad (Arabie Saoudite), avec la nomination de leurs chefs respectifs. De ce fait, tous les secteurs de l'économie nationale bénéficient du soutien et de l'accompagnement du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération en vue de la mobilisation des investisseurs étrangers crédibles.

Signature de contrats de partenariats

Des investisseurs étrangers et des opérateurs économiques béninois ont été mis en relation en vue de signatures de contrats de partenariats.

Une dizaine, au moins, de nouveaux partenariats dans divers secteurs ont porté sur des contrats d'affaires au cours des deux dernières années.

Avec le gouvernement du Nouveau départ, la production cotonnière a battu tous les records en 2017. 453 012 tonnes collectées, deux fois plus que les 260 000 tonnes de 2016

Des résultats encourageants en Agriculture

QUELQUES RÉALISATIONS DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE EN 24 MOIS

• Elaboration et Adoption du Plan Stratégique de Développement Secteur Agricole (PSDSA) 2017-2025, du Plan National d'Investissements Agricoles et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN) 2017-2021 et de ses documents connexes

• Organisation des deuxièmes Sessions de Dialogue Public-Privé pour la promotion des filières Anacarde, Karité et Riz

• Elaboration du rapport de Coopération au développement du secteur agricole

• Elaboration du rapport de performation du secteur agricole, gestion 2016

• Elaboration du 1er rapport biennal sur la mise en œuvre des engagements de Malabo

• Elaboration des rapports d'exécution du budget programme, gestion 2015 et 2016

• Formation des cadres des DDAEP sur le PSDSA, le cadre programmatique et le Document de Pluriannuel de Programmation des Dépenses

• Mise en place du système d'information géographique du PDAC

• Elaboration du rapport d'activités du MAEP 2016-0217

• Réalisation des études de faisabilités des Programmes Nationaux de Développement des filières agricoles prioritaires (Riz, anacarde, ananas, produits maraîchers, œuf de table).

• Mise en place des Agences Territoriales de Développement Agricole (ATDA) à la tête de 7 pôles de développement agricole

• Mise en œuvre sur quatre ans du Programme national d'alimentation scolaire intégré dans les zones en insécurité alimentaire et en sous scolarisation : 351.109 élèves impactés dans 1574 écoles pour 42.807 tonnes de vivres.

• Trois analyses et classification de la situation de la sécurité alimentaire des 77 communes selon la méthodologie du Cadre harmonie d'identification des zones à risque et des populations en insécurité alimentaire.

• Deux analyses de l'économie des ménages des communes de Natitingou, Boukoumbé, Kobli et Touncountouna.

• Mise en œuvre du Projet de Vulgarisation de l'Aquaculture Continentale (PROVAC) dans sa deuxième phase en partenariat avec la Coopération Japonaise ;

• Mise en place de la commission présidentielle chargée de proposer des mesures d'assainissement et de réhabilitation des plans et cours d'eau du sud Bénin ;

• Recensement et cartographie de tous les engins et techniques de pêche sur les complexes fluvio-lagunaires du sud Bénin ;

• Démarrage de la mise en œuvre des mesures d'aménagement et de réhabilitation proposées par la commission (assainissement continue du chenal de Cotonou et démarrage prochain sur les complexes Est et Ouest) ;

• Mise en route du processus

d'adoption des textes d'application de la loi cadre 2014-19 relative à la Pêche et l'Aquaculture en République du Bénin ;

• Démarrage du processus de mise en place et d'équipement de la Police des Pêches ;

• Renforcement des capacités des agents des DDAEP sur le contrôle et l'inspection sanitaire des produits de pêche ;

• mise en service du Centre National d'Insémination Artificielle des Bovins ;

• recyclage de 37 inséminateurs de proximité préalablement formés;

• formation de 27 formateurs en amélioration génétique ;

• mise en place de 18 kits de semences bovines et 840 paillettes pour l'insémination artificielle dans 10 communes d'intervention du PAFILAV ;

• organisation de la campagne d'insémination artificielle (488 vaches inséminées sur 500 prévues) ;

• placement de 35 génisses de race Girolando gestantes auprès de 4 éleveurs privés ;

• placement de 16 taureaux de race Azawak auprès de 15 éleveurs privés ;

• acquisition de 4 000 doses de semences animales ;

• placement de 170 porcins de race Large White dans 50 élevages privés ;

• 746,13 Km de couloirs de transhumance tracés et balisés dans 15 communes ;

• réhabilitation de 5 retenues d'eau ;

• réalisation de 69 forages productifs ;

• construction de 5 aires d'abattage dans 5 communes ;

• construction de 4 mini-laiteries et réhabilitation d'une mini-laiterie ;

• formation des comités locaux de gestion des infrastructures mises en en place (05 mini-laiteries, 09 magasins d'aliments de bétail, 07 marchés à bétail, 01 boucherie) ;

• élaboration d'un protocole de surveillance de la maladie du Charbon Bactéridien ;

• vaccination gratuite de 25 000 bovins et petits ruminants dans l'Ouest de l'Atacora contre le Charbon Bactéridien ;

• formation de 30 agents des laboratoires nationaux en technique de diagnostic de la fièvre charbonneuse ;

• formation de 50 leaders d'opinion et ONG sur les risques liés à la fièvre charbonneuse ;

• formation de 1000 acteurs (éleveurs, agriculteurs, bouchers, commerçantes de bétail, artisans, groupement féminin, etc.) sur les normes hygiéniques dans la commune de Boukombé.

- Le renforcement du système de contrôle des végétaux et produits végétaux à l'aéroport et au port :
- 39 000 tonnes de noix de cajou et amandes de cajou inspectés et traités au port de Cotonou
- 831,948 tonnes d'ananas inspectés à l'exportation sur les marchés de l'Union Européenne.
- La réalisation de 87 tonnes de semence de base de coton sur une superficie de 40,39 ha sur la ferme semencière d'Alafiarou ;
- L'organisation d'une formation/ Recyclage de 75 producteurs semenciers sur les techniques de conduite des pépinières et de greffage des plants d'anacarde
- L'organisation de missions d'inspection et de certification des semences de maïs :

• Pré-base : 1,75ha emblavés pour une production attendue de 2100kg ;

• Base : 35,75ha emblavés pour une production attendue 42200kg ;

• Certifiée : 1239,33ha emblavés pour une production attendue de 1625750kg.

• La validation de 6 textes de décret harmonisés CEDEAO/UEMOA relatifs au contrôle et à la gestion des intrants agricoles ;

- L'enclenchement auprès de la commission de l'UEMOA du processus de mise en place du Comité National d'Analyse des Risques Phytosanitaires pour la mise à jour des Organisme Nuisibles de Quarantaine ;

- L'organisation et coordination de la lutte contre l'invasion de la chenille légionnaire d'automne sur tout le territoire national : Mise à disposition des DDAEP de 1200 litres de produits insecticide de lutte contre la chenille légionnaire ;
- La tenue de deux sessions du CNAC pour l'homologation de 8 produits insecticides et 4 herbicides ;
- La délivrance de 3.370 Certificats Phytosanitaires pour 9.376 Tonnes de produits en Export et 7.478 Tonnes de produits en import ;
- La délivrance de 96 Permis d'importation de semences et plants.
- L'organisation de la retraite de l'Unité de pilotage du Programme Agriculture pour le compte des trois premiers trimestres de l'année 2017 sur la contribution des projets/programmes à l'atteinte des objectifs du Programme.
- La formation/recyclage des agents de contrôle des végétaux et produits végétaux des postes frontaliers de contrôle et ceux des équipes pluridisciplinaires de zones des 12 DDAEP.

Sources :
-Dpp
-Direction de l'Elevage
-Direction de la production halieutique
-Direction de la production végétale

La sécurité intérieure comme priorité

SYNTHÈSE DE QUELQUES ACTIONS DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE EN DEUX ANS.

Un accent mis sur la formation des cadres

Les objectifs assignés au Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique (MISP) dans le Programme d'Action du Gouvernement (PAG) sont liés notamment au renforcement de la sécurité publique et du système de défense, à la prévention des risques, à la protection civile, et à la gestion intégrée des espaces frontaliers et des affaires intérieures. En deux ans, d'avril 2016 à janvier 2018, le MISP a fait des réalisations contribuant à l'atteinte des objectifs définis. En voici la synthèse:

1. Prévention et gestion des risques et catastrophes:

Le Schéma National d'Analyse et de Couverture des Risques (SNACR) a été réalisé en avril 2016. Le Plan de Contingence National (PCN) a été actualisé en mai 2016 et en août 2017. Les PCN de sept communes ont été élaborés en 2017. Une relecture des textes de gestion du secteur funéraire a été faite d'août à décembre 2017 par la Direction Générale de l'Etat Civil (DGEC) pour moderniser ce secteur et se conformer aux normes de santé. Le personnel de la Gendarmerie a été mis à la disposition du MISP.

2. Renforcement des capacités:

Les Pairs Educateurs et Secouristes (PES) des 21 communes à haut risque ont été formés en mai 2016. Une simulation grandeur nature du PCN de la Commune d'Athiémé a été organisée du 29 mai au 1er juin 2017. Les acteurs départementaux ont été formés à travers la simulation du Mode Opératoire Normalisé de communication en cas d'alerte hydro-climatique à Bohicon et à Savalou en août 2017. Le personnel de l'état civil a été formé en décembre 2017 à la meilleure tenue des registres d'état civil pour une identité sécurisée des Béninois.

3. Equipements et infrastructures:

Les PES ont acquis en 2017 des

équipements dans le cadre du Projet d'Urgence de Gestion Environnementale en Milieu Urbain (PUGEMU) pour le renforcement de leurs capacités d'intervention. Les Points Focaux (PF) de Réduction des Risques de Catastrophe ont reçu du matériel roulant à deux roues pour accroître leur capacité opérationnelle et leur mobilité. La clôture du centre de secours de Sèmè-Kpodji a été achevée pour sécuriser ce centre. Pour améliorer les conditions de vie et de travail des sapeurs-pompiers, un bâtiment a été réceptionné à Abomey-Calavi et à Sodjéatimey en 2016; à Lokossa également, un bâtiment administratif a été provisoirement réceptionné. Les locaux du centre de secours de Kandi ont été réfectionnés en 2017.

4. Elaboration du registre de population:

Des cadres de la DGEC ont été mis à la disposition des communes depuis juin 2016 pour y appuyer l'état civil. Des centres secondaires d'état civil ont été constamment créés depuis avril 2016 pour améliorer les taux d'enregistrement des naissances et décès et l'accès des services aux populations. L'état des lieux de l'état civil et de la politique nationale de l'état civil a été élaboré de juin 2016 à décembre 2017. Le programme d'élaboration du registre de population a démarré depuis janvier 2017.

5. Mise à disposition de véhicules, motos et pièces détachées

Un lot de matériels roulants a été remis à la Sécurité et à la Défense pour répondre aux plaintes d'absence de véhicules d'intervention. Ainsi, la Police et la Gendarmerie nationales ont reçu, le 30 novembre 2016, 42 véhicules et 585 motos tout terrain, équipées de gyrophare et casques, et huit tonnes de pièces détachées. Le 24 avril 2017, 49 véhicules ont été remis à la Police Nationale, à la Gendarmerie et aux Sapeurs-pompiers. Le 8 septembre 2017, 30 pick-up ont été remis à la Police et à la Gendarmerie nationales. En décembre 2017, 20 pick-up ont été remis aux Forces de Sécurité. Soit au total, 141 véhicules et 585 motos.

Le ministre de l'Intérieur, Sacca Lafia.

Une armée responsable

Une parade lors de la fête nationale le 1er août 2017.!

21 février 2018. Les acteurs culturels et artistes béninois assistent à la présentation de la stratégie de relance du secteur des arts et de la culture par le ministre Oswald Homeky.

Une stratégie de relance du Tourisme, des Arts et de la Culture en place

LE POINT SUR QUELQUES PROJETS DU MINISTÈRE DU TOURISME, DES ARTS, DE LA CULTURE ET DES SPORTS.

Le lundi 30 octobre 2017, conformément au décret présidentiel portant composition du deuxième gouvernement du Président Patrice Athanase Talon, le département du Tourisme et de la Culture a connu, non seulement un nouveau visage à sa tête, mais également une nouvelle dénomination. En effet, le Ministère du Tourisme et de la Culture (MTC) dont le Ministre Ange N'KOUE avait à charge la gestion et qu'il convient à présent de qualifier « d'ex. Ministère », a laissé place aujourd'hui, au Ministère du Tourisme de la Culture et des Sports (MTCS) avec pour nouveau leader, le Ministre Oswald OMEKY. Eu égard à cet évènement, la fin d'année 2017 et ces premiers mois de l'année 2018, ont donc été soumis à une certaine accalmie en vue naturellement, d'une réorganisation structurelle. Le présent point synthèse des réalisations au MTCS s'est donc uniquement consacré, aux activités des secteurs Tourisme et Culture de l'exercice 2017 à l'ex MTC.

L'exercice 2017 au Ministère du Tourisme et de la Culture (ex. MTC), devrait être sous tendu par les projets dits « phares ».

Toutefois et d'une façon générale, cette année a été caractérisée par plusieurs mouvements, ayant touché les objectifs de réalisation de ces différents projets. Il s'agit notamment de la revue à la baisse du budget réel de certains projets inscrits au PTA, de l'abrogation des arrêtés portant nomination des unités de gestion d'un bon nombre, de la réorientation de certains, puis la suspension des prérogatives de quelques autres, sans oublier la nomination tardive du Régisseur des projets. Le remaniement gouvernemental intervenu au 30 octobre 2017 a aussi engendré une accalmie générale au niveau du déroulement des activités de l'ex MTC.

Le présent point synthèse relate donc le niveau d'exécution (physique et financier) des projets inscrits au PIP de l'ex MTC ainsi que les activités réalisées au sein des différentes structures sous tutelle. S'agissant de ces dernières, les difficultés telles que : la non disponibilité à temps du PTA (exercice 2017), le non chargement des soldes de certaines lignes, le manque de financement ou de mobilisation de fonds à divers niveaux, le défaut d'autorisations pour validation de certains statuts et décrets

etc. n'ont pas permis la réalisation ou la finalisation de certaines activités. Ainsi, bien que certains travaux soient en cours de réalisation, la présentation ci-dessous ne met en exergue que les activités effectivement exécutées. Quant à l'Agence Nationale de Promotion des Patrimoines et de Développement du Tourisme (ANPT) en charge des projets prioritaires, les activités sont à leur phase d'étude.

1) Projet de Préservation et Mise en Valeur du Patrimoine Culturel et du Patrimoine Naturel à Caractère Culturel
2) Projet de Mise en Place d'un Fonds de Bonification des Crédits des Projets Culturels
3) Projet de Promotion des Talents et Renforcement des Capacités dans le Secteur de la Culture
4) Projet de Construction des Théâtres de Verdure, Aménagement des Sites Touristiques et Numérisation des Bibliothèques Nationales
5) Projet de Développement Durable du Tourisme dans le Parc W - Bénin
6) Projet de Renforcement des Capacités et du Mécanisme de Suivi-Evaluation du Ministère
7) Projet d'Extension des Bâtiments du MCAAT et Construction des DDCAAT

LES PROJETS

A POINT D'EXECUTION DANS LE SECTEUR DU « TOURISME »

*** PROJET DE CONSTRUCTION DES THEATRES DE VERDURE, AMENAGEMENT DES SITES TOURISTIQUES ET NUMERISATION DE LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE (PCTV AST NBN)**

Volet : Aménagement des sites touristiques (Exécution physique : 26,15% ; Exécution financière : 14,59%)

Activités exécutées

- Etude de faisabilité du projet réalisé
- Appui à la sécurisation des zones d'aménagement touristiques et des zones d'intérêt touristiques dans les communes (Dogbo, Savè et Natitingou) ;
- Evaluation des actifs et passifs de la Bibliothèque Nationale ;

: « A l'Agence Nationale de Promotion des Patrimoines et de Développement du Tourisme (ANPT) en charge des projets prioritaires, les activités sont à leur phase d'étude ».

- Identification et sécurisation des sites devant abriter les théâtres de verdure (en cours) ;
- Construction des ouvrages d'assainissement et travaux confortatifs au niveau de la voie d'accès au belvédère de Bopa ;
- Réalisation des travaux de construction de la clôture du site du Belvédère de Kpindji à Bopa ;
- Travaux d'aménagement (site naturel du palmier à 7 troncs et 9 branches ; mare à caïmans de Savalou ; mare Zèkpon à Avrankou, site des chutes de Tanongou ; achèvement des travaux d'aménagement de la voie d'accès à l'embarcadère de Djassin et viabilisation du site ; poursuite des travaux d'aménagement de la voie d'accès au belvédère de Bopa ;
- Règlement de diverses dettes ;
- Construction de la façade principale et rehaussement des autres façades de la clôture de la Bibliothèque Nationale ;
- Poursuite et achèvement des travaux de construction de la maison des arts et de la culture de Kétou ;
- Suivi et contrôle de certains travaux de réhabilitation et d'aménagement
- Etude du fonds documentaire de la bibliothèque nationale ;
- Etudes et suivi des travaux de réhabilitation du cadre de numérisation de la Bibliothèque nationale ;
- Etude technique sur la numérisation de la bibliothèque Nationale ;
- Réalisation d'une étude sur la mise en place d'un dispositif pour un accès payant de la numérisation de la Bibliothèque Nationale ;
- Poursuite de la mission de suivi et de contrôle des travaux de construction de la maison des arts et de la culture de Kétou.

*** PROJET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TOURISME DANS LE PARC W**

(Exécution physique : 29,40% ; Exécution financière : 14,50%)

Activités exécutées

- Règlement de diverses dettes
- Appui à la célébration de la Journée Mondiale pour un Tour-

isme Responsable et Solidaire ;
- Coordination de la participation du Bénin au séminaire de formation qu'organise l'OMT en partenariat avec Chimelong Groupe au profit des guides et acteurs du Parc W à la Tapoa, du 11 au 13 juillet 2017 ;
- Mission d'identification des sites d'implantation des infrastructures (mares, miradors, entrée et centre d'accueil et d'information) au parc w-Bénin)
- Actualisation et multiplication du guide pratique de tenue des statistiques du tourisme (multiplication du guide en cours) ;
- La réalisation d'une aire de stationnement reboisée à Alfakoara.

B. POINT D'EXECUTION DANS LE SECTEUR DE LA « CULTURE »

*** PROJET DE PRESERVATION ET DE MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE CULTUREL ET DU PATRIMOINE NATUREL A CARACTERE CULTUREL**

(Exécution physique : 27,98% ; Exécution financière : 27,67%)

Activités exécutées

- Etude de faisabilité réalisée ;
- Remise de site dans le cadre du démarrage des travaux de réfection des bâtiments du musée Danri de Nikki ;
- Remise de site dans le cadre de l'assainissement de la cours du musée Danri de Nikki et de la devanture du musée ;
- Remise de site dans le cadre de la construction de la clôture du site abritant le musée Plein Air de Parakou ;
- Remise de site dans le cadre de la réfection du bâtiment des bureaux du conservateur du musée d'Abomey ;
- Restitution de la retenue de garantie des travaux de réhabilitation des palais royaux d'Abomey et musée de Porto-Novo lot 4 ;
- Restitution de la retenue de garantie des travaux des composantes bâties du Palais Honmè de Porto-Novo lot 3 ;
- Etude technique pour les travaux de réhabilitation et de restauration (musée Danri de Nikki ; musée Alexandre Sènou Adandé de Porto-Novo
- Etude technique pour les travaux de sécurisation et de délimitation du site du dur combat d'Atchoukpa ;
- Etude technique pour les travaux d'aménagement du site abritant le musée plein air de Parakou ;
- Etude technique pour les travaux de construction de la basilique SEXO et de la construction de la clôture du site abritant la basilique SEXO ;
- Travaux de réfection du bâtiment des bureaux du conservateur du musée d'Abomey et de construction de deux modules de toilettes pour visiteurs
- Actualisation des études techniques des travaux de construction de l'amphithéâtre de la maison internationale de guèlèdè à Savè ;
- Actualisation des études techniques et architecturales du palais royal de Dako Donou ;

*** PROJET DE MISE EN PLACE D'UN FONDS DE BONIFICATION DES CREDITS DES PROJETS CULTURELS**

(Exécution financière : 10,74% ; Exécution Physique : 31,60%)

Activités exécutées

- Etude de faisabilité réalisée ;
- Elaboration du plan de passation des marchés ;
- Identification des institutions financières partenaires de l'UGPMFBCPC (recrutement des banques dans le cadre de la bonification des crédits des projets culturels) ;
- Elaboration des actes portant cadre de partenariat entre l'UGP et les institutions partenaires ;
- Elaboration du document de procédures de financement des projets éligibles au FBCPC ;
- Elaboration du canevas type de présentation des projets à soumettre au financement ;
- Règlement de diverses dettes ;
- Lancement des commandes sur le fonctionnement du projet ;
- Lancement de l'appui aux entreprises et industries culturelles;
- Action de communication pour susciter l'adhésion des entrepreneurs culturels.

*** PROJET DE PROMOTION DES TALENTS ET RENFORCEMENT DES CAPACITES DANS LE SECTEUR DE LA CULTURE**

(Exécution financière : 18,58% ; Exécution physique : 22,55%)

Activités exécutées

- Elaboration des curricula et programmes de formation : Rapport validé le mardi 29 août 2017 à la salle VIP du Ministère.
- Elaboration des syllabi dans le domaine de la danse, de la musique, du théâtre et des arts plastiques : documents élaborés par l'Institut National des Métiers d'Arts, d'Archéologie et de la Culture de l'Université d'Abomey-Calavi ;
- Présélection sur étude de dossier de 660 formateurs dans les domaines des arts et de la culture : liste disponible et affichée dans les communes, préfectures et Ministère du Tourisme et de la Culture ;
- Participation aux jeux de la Francophonie : le Bénin a participé aux jeux de la francophonie à Abidjan du 21 au 30 juillet 2017 dans les disciplines suivantes : conte, sculpture, littérature, danse de création et photogra-

21 février 2018. Acteurs culturels et artistes béninois assistent à la présentation de la stratégie de relance du secteur des arts et de la culture par le ministre Oswald Homeky.

phie d'art. Les artistes ayant pris part à cette compétition sont au nombre de onze (11). Une médaille d'or a été remportée dans la discipline sculpture avec l'artiste Rémy SOSSOUVY ;

*** PROJET DE CONSTRUCTION DES THEATRES DE VERDURE, AMENAGEMENT DES SITES TOURISTIQUES ET NUMERISATION DE LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE**

Volets : Théâtre de verdure et numérisation de la bibliothèque nationale (Exécution financière : 14,59% ; Exécution physique : 16,60%)

Activités exécutées

- Travaux de réhabilitation de la façade principale de la clôture de la bibliothèque nationale
- Finalisation des plans techniques d'exécution des travaux de construction des théâtres de verdure ;
- Identification et sécurisation des sites devant abriter les théâtres de verdures (levés topographiques des domaines avec toutes les informations géodésiques et techniques disponibles);
- Etude du fonds documentaire de la bibliothèque nationale ;
- Etudes et suivi des travaux de réhabilitation du cadre de numérisation de la Bibliothèque nationale ;
- Etude technique sur la numérisation de la bibliothèque Nationale ;
- Réalisation d'une étude sur la mise en place d'un dispositif pour un accès payant de la numérisation de la Bibliothèque Nationale ;

DANS LES STRUCTURES SOUS TUTELLE

1. Direction de Développement du tourisme (DDT)
2. Direction du patrimoine culturel (DPC)
3. Direction des arts et du livre (DAL)
4. Fonds National de Développement du Patrimoine Touristique (FNDPT)
5. Bureau béninois des droits d'auteurs (BUBEDRA)
6. Bibliothèque Nationale (BN)
7. Centre National du Cinéma et de l'Image Animée (CNCIA)
8. Direction Ensemble Artistique Nationale (DEAN)
9. Fonds d'Aide à la Culture (FAC)
10. Festival International de Théâtre du Bénin (FITHEB)

Activités exécutées

1. DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DU TOURISME (DDT)

- Sécurisation des zones d'aménagement touristiques et des zones d'intérêt touristique dans certaines communes (Dogbo, Savè, et Natitingou)
- Renforcement des capacités de quatre (4) offices de Tourisme (Porto Novo, Ouidah, Grand Popo, Abomey) sur la conception et la commercialisation des produits touristiques de leurs territoires
- Poursuite de la mise en œuvre du plan stratégique de développement de l'écotourisme : Elaboration du manuel de procédures de gestion des sites écotouristiques
- Inspection des établissements d'hébergement touristiques
- Appui à l'acquisition d'un serveur pour le stockage des données et d'un logiciel pour la gestion des dossiers des établissements du Tourisme
- Organisation de la session 2017 de la Commission Nationale d'Agrément des Etablissements de Tourisme
- Production et remise officielle des agréments issus des sessions aux récipiendaires.
- Appui au lancement de la saison cynégétique et touristique 2017-2018
- Organisation du Salon National du Tourisme (SNT)
- Règlement de la dette relative à l'acquisition d'ouvrages spécialisés dans le cadre du classement et déclassement des hôtels
- Tenue de la première session de l'année 2017 de la commission nationale d'agrément des Agences de voyage
- Participation à la réunion statutaire de l'OMT ;

2. DIRECTION DU PATRIMOINE CULTUREL (DPC)

- Célébration de la Journée Internationale des Musées
- Actualisation de l'inventaire général du Patrimoine du Bénin

21 février 2018. Le ministre des Arts et de la Culture, Oswald Homeky, présente aux acteurs culturels la stratégie de relance du secteur des arts et de la culture.

- Elaboration des textes d'application de la loi 2007 sur la protection du Patrimoine Culturel et du Patrimoine naturel à caractère culturel
- Actualisation du plan de gestion des Palais Royaux d'Abomey
- Rédaction des 3 tomes de l'Histoire du Bénin

3. DIRECTION DES ARTS ET DU LIVRE (DAL)

- Participation aux jeux de la francophonie (la médaille d'OR a été remportée dans la discipline «Sculpture » par l'artiste Rémy SOSSOUVI
- Réorganisation des collections et informatisation des espaces de lecture (CLAC/CLP/BD)
- Organisation du Salon National du Livre (2ème édition)
- Organisation du Concours National Littéraire « Prix du Président de la République »
- Participation au Salon International du livre (Paris-France du 22 au 28 mars 2017)
- Organisation du séminaire d'harmonisation des curricula de formation au MTC

4. FONDS NATIONAL DE DEVELOPPEMENT DU PATRIMOINE TOURISTIQUE (FNDPT)

- Recouvrement des taxes sur nuitées
- Lancement de la saison cynégétique 2017
- Financement du site de la DDT dédié aux formations touristiques

5. BUREAU BENINOIS DES DROITS D'AUTEURS (BUBEDRA)

- Opérations de lutte contre la piraterie des œuvres littéraires et artistiques
- Perception de redevances de droits d'auteur
- Répartition et paiement des droits aux titulaires de droits d'auteur
- Signature conjointe de l'arrêté relatif à la rémunération pour copie privée en attendant sa finalisation par signature du DG Douanes du protocole d'accord devant permettre sa mise en œuvre
- Démarrage de la remise à niveau des bases de données des auteurs et des œuvres

6. BIBLIOTHEQUE NATIONALE (BN)

« Au Bureau béninois des droits d'auteurs, organisation pour la répartition et le paiement des droits aux titulaires de droits d'auteurs »

- Participation à l'Assemblée générale du réseau francophone numérique
- Participation au Salon national du livre

7. DIRECTION ENSEMBLE ARTISTIQUE NATIONALE (DEAN)

- Poursuite et finalisation du document portant Accord d'Etablissement au profit de l'EAN
- Poursuite et finalisation du document portant Règlement Intérieur au profit de l'EAN
- Mission d'assistance à l'élaboration des comptes de gestion et des états financiers, gestion 2016 de l'ENA
- Participation du DG à la réunion de programmation des ensembles de ballets aux festivals d'été 2018
- Participation du Ballet national aux festivals d'été 2017 en Italie du 04 au 29 aout 2017
- Organisation de casting au plan national au profit du « Ballet National » du « Chœur polyphonique National » et de la « Troupe nationale de théâtre»
- Mise en place des créations artistiques (mise en place de la

1ère polyphonie béninoise), la section théâtre (mise en scène collective de DOGUICIMI.

8. FESTIVAL INTERNATIONAL DE THEATRE DU BENIN (FITHEB)

- Organisation du «Tous au FITHEB »
- Organisation de la semaine du Théâtre béninois.

9. CENTRE NATIONAL DU CINEMA ET DE L'IMAGE ANIMEE (CNCIA)

- Participation aux festivals : FESPACO / CLAP IVOIRE / REBIAP /LAGUNIMAGE
- Formation aux cinéastes
- Rencontre d'échange et de partage avec les cinéastes nigérians

10. FONDS D'AIDE A LA CULTURE (FAC)

- Les réformes règlementaires, motif du blocage des activités au niveau du FAC, n'ont permis aucune exécution d'activités dans cette structure, pour l'exercice 2017.

CAS DES PROJETS PRIORITAIRES DE L'ANPT

1. Projet Pendjari/w
2. Projet cité lacustre de Ganvié
3. Projet du site balnéaire à Avlékété
4. Projet de construction du pôle touristique Abomey/ Bohicon (musée des rois et du vodoun)
5. Projet de construction du musée international des arts et civilisation vodoun à Porto-Novo
6. Projet de reproduction à l'identique de la cité historique de Ouidah ; réhabilitation du fort portugais et reconstruction des forts français et anglais ; construction de la marina et du bateau de départ
7. Construction du musée de l'esclavage et de ses résistances toussaint l'ouverture à Allada
8. Construction du nouveau palais royal à Nikki et aménagement d'une arène de verdure pour la fête de la gaani (Projet prioritaire mais non phare)

Spectacle au festival international de Théâtre. Photo BeninTo.

Réalisations

1. PROJET PENDJARI/W

- Sécurisation du Parc, suivi des animaux, construction de la piste d'atterrissage

2. PROJET CITE LACUSTRE DE GANVIE

- Etudes spécifique APS-APD

3. PROJET DU SITE BALNEAIRE A AVLEKETE

- Etudes de faisabilité

4. PROJET DE CONSTRUCTION DU PÔLE TOURISTIQUE ABOMEY/ BOHICON (MUSEE DES ROIS ET DU VODOUN)

- Etudes de faisabilité

5. PROJET DE CONSTRUCTION DU MUSEE INTERNATIONAL DES ARTS ET CIVILISATION VODOUN A PORTO NOVO

- Etudes de faisabilité

6. PROJET DE REPRODUCTION A L'IDENTIQUE DE LA CITE HISTORIQUE DE OUIDAH ; REHABILITATION DU FORT PORTUGAIS ET RECONSTRUCTION DES FORTS FRANÇAIS ET ANGLAIS ; CONSTRUCTION DE LA MARINA ET DU BATEAU DE DEPART

- Etudes de faisabilité

7. CONSTRUCTION DU MUSEE DE L'ESCLAVAGE ET DE SES RESISTANCES TOUSSAINT L'OUVERTURE A ALLADA

- Etudes de faisabilité

CONCLUSION

Au terme du mois d'octobre 2017, les sept (07) projets dans le portefeuille actif de l'ex. Ministère du Tourisme et de la Culture, ont connu un taux d'exécution financière de 18,12% (base engagement) et un taux de réalisation physique 35,26%. Ces niveaux d'exécution n'ont pratiquement pas changé au terme du mois de décembre 2017. Comme annoncé plus haut, la mise en œuvre des projets a connue divers difficultés auxquelles nous pouvons ajouter les réformes relatives à la maîtrise d'ouvrage des bâtiments en République du Bénin et la feuille de route en cours d'élaboration conformément aux instructions du chef de l'Etat. Toutefois, il faut noter qu'en dépit des difficultés rencontrées, des actions phares ont été menées, préparant le terrain des réalisations. Par ailleurs, Il conviendrait de noter, qu'avec le remaniement gouvernemental, la suspension des procédures, voire, celle des ordonnancements au niveau de certaines activités déjà exécutées, va générer plusieurs dettes pouvant peser sur le budget du Ministère au titre de la gestion 2018.

Que d'infrastructures en chantier !

BREF BILAN DES ACTIVITES AU MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRANSPORTS D'OCTOBRE 2017 A FEVRIER 2018.

15 février 2018. Visite de Patrice Talon sur les chantiers de protection de la berge côtière de Cotonou.

POINT DES GRANDES REFORMES NOVEMBRE A FEVRIER

Au titre des réformes intervenues durant la période, on peut noter:

* La mise sous mandat de gestion du Port Autonome de Cotonou.

Ce processus s'est achevé le 02 janvier 2018 avec signature du contrat de mandat de gestion avec le Port d'Anvers International. Grace à cette réforme, le Gouvernement pose les jalons d'une meilleure performance du Port Autonome de Cotonou.

* Le Développement du transport fluvio lagunaire

Dans le cadre de ce projet, il y a eu l'organisation d'un atelier d'actualisation des textes réglementant ce mode de transport. Par ailleurs, un processus de présection a permis de retenir trois prestataires pour la construction des infrastructures de développement du transport fluvio-lagunaire en mode BOT.

* La création d'une société des infrastructures routières du Bénin

Avec l'adoption en conseil des ministres le 07 février 2018, de la communication relative à la création d'une société des infrastructures routières du Bénin, le Gouvernement autorise le déclenchement du processus de création d'une nouvelle société pour la gestion optimum des postes de péages. Cette nouvelle société aura à charge non seulement de gérer, de développer et d'entretenir les infrastructures routières et autoroutières, mais aussi d'améliorer leur qualité.

POINT DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES ROUTIERES

1. PP1 : CONSTRUCTION D'UNE VOIE EXPRESSE GLO DJIGBE-TOGBIN AVEC LA CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT DE LA RNIE 1 ET UN OUVRAGE DE RACCORDEMENT DE LA ROUTE DES PECHES.

a) Description du projet et état d'avancement.

Les voies d'accès à l'aéroport International de Glo Djigbé seront des voies express en 2x2 voies d'une longueur de 40 km environ et seront raccordées à la route des Pêches. Les études de préfaisabilité d'aménagement desdites voies confiées au groupement de bureaux LOUIS BERGER/ACEP/DECO IC sur financement de l'Union Européenne ont démarré en février 2017. Les rapports provisoires desdites études sont disponibles. Les rapports définitifs sont attendus.

b) Difficultés

Non achèvement des études dans le délai

c) Approches de solutions :

Le consultant a été relancé pour achever les études avant la fin du mois de février 2018

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

DESIGNATION	DELAI D'EXECUTION	DATE DE DEMARRAGE	DATE PROBABLE DE RECEPTION	MONTANT PREVISIONNEL (Millions de F CFA)	FINANCEMENT			MONTANT REALISE	CONTRACTANT	TAUX D'EXECUTION		AVANCEMENT ENREGISTRE DE NOVEMBRE 2017 A FEVRIER 2018
					BN	PTF	PPP			PHYSIQUE	FINANCIER	
Etudes de préfaisabilité des voies d'accès	8 mois	févr.-17	Février 2018	151		UE		0	Louis berger/ ACEP/ DECO	10,0%	0,0%	Les rapports provisoires des études sont disponibles. Les rapports définitifs sont attendus

2. PP3 : RECONSTRUCTION DU TRONÇON ANCIEN PONT DE COTONOU - LOTERIE NATIONALE - HOTEL DU PORT - CARREFOUR CENSAD EREVAN (5,80KM) - AMENAGEMENT DE VOIES EN BETON DEDIEES AU TRAFIC PORTUAIRE

a) Description du projet et état d'avancement.

Le projet concerne l'aménagement du boulevard de la Marina avec l'aménagement d'une voie dédiée de raccordement au barreau destinée au trafic portuaire.

Les études techniques de ce projet sont confiées au Bureau EGIS INTERNATIONAL sur financement du Budget National. Le tracé ainsi que les profils en travers ont été déjà validés. Les études détaillées sont en cours. Les rapports d'APD provisoire sont attendus pour la fin du mois de mars 2018 pour les séquences 1 et 2 qui feront l'objet d'un DAO pour la réalisation des travaux dont le démarrage est envisagé pour le 3ème trimestre de l'année 2018.

Les travaux des séquences 3 et 4 sont à envisager ultérieurement.

b) Difficultés et approches de solutions:

La contractualisation des prestations du Consultant n'est pas encore effective : L'avenant est dans le circuit d'approbation. Toutes les dispositions sont en cours avec le MEF pour une approbation diligente du contrat.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

DESIGNATION	DELAI D'EXECUTION	DATE DE DEMARRAGE	DATE PROBABLE DE RECEPTION	MONTANT PREVISIONNEL (Millions de F CFA)	FINANCEMENT			MONTANT REALISE	CONTRACTANT	TAUX D'EXECUTION		AVANCEMENT ENREGISTRE DE NOVEMBRE 2017 A FEVRIER 2018
					BN	PTF	PPP			PHYSIQUE	FINANCIER	
ETUDES	12 mois	12/06/2017	Juin 2018	360	360			0	EGIS	10,0%	0,0%	Le tracé ainsi que les profils en travers ont été validés. Les études détaillées sont en cours avec EGIS.

01er février 2018. Lors de la visite de chantier par le ministre des Infrastructures et des Transports, Cyr Koty. 1

3. PP4 : CONSTRUCTION D'UN AXE AUTOROUTIER DE CONTOURNEMENT NORD-EST DE LA VILLE DE COTONOU AVEC CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU PONT SUR LE LAC NOKOUE ET DIVERS OUVRAGES SPECIFIQUES.

a Description du projet et état d'avancement.

Le projet consiste en la réalisation d'une route en 2x2 voies élargissable à 2x3 voies tout en longeant le lac Nokoué. Pour la mise en œuvre du projet, les études d'aménagement confiées au bureau EGIS International sur financement du Budget National ont démarré le 12 juin 2017. Actuellement, ces études sont à l'étape de l'Avant-Projet détaillé.

Parallèlement, le dossier de pré qualification du concessionnaire a été lancé le 18 décembre 2017 et le dépôt des offres est prévu pour le 01 février 2018. Pour la suite, l'agenda ci-après est envisagé :

Date limite de retrait du Dossier de Pré-qualification : 15 janvier 2018
Visite de site avec les soumissionnaires : 18 janvier 2018
Ouvertures des candidatures : 1er février 2018
Analyse des dossiers : 5 au 9 février 2018
Désignation du Titulaire : 16 février 2018
Remise du Dossier de Consultation : 20 février 2018
Signature du Contrat de Concession : Octobre 2018
Démarrage des travaux : Janvier 2019

b) Difficultés et approches de solutions: Néant

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

DESIGNATION	DELAI D'EXECUTION	DATE DE DEMARRAGE	DATE PROBABLE DE RECEPTION	MONTANT PREVISIONNEL (Millions de F CFA)	FINANCEMENT			MONTANT REALISE	CONTRACTANT	TAUX D'EXECUTION		AVANCEMENT ENREGISTRE DE NOVEMBRE 2017 A FEVRIER 2018
					BN	PTF	PPP			PHYSIQUE	FINANCIER	
ETUDES	12 mois	12/06/2017	Juin 2018	6177	6177			1 700	EGIS	-	28%	Finalisation et lancement du dossier de pré-qualification. Analyse des dossiers des candidats et pré-qualification de trois entreprises.

4) PP5 : AMENAGEMENT ET BITUMAGE DE LA ROUTE DES PECHES ET DE SES BRETELLES ACCES: PHASE 2: TRONÇON ADOUNKO-PORTE DU NON RETOUR ET QUATRE BRETELLES (22,30 KM)

a) Description du projet et état d'avancement.

Il consiste à l'aménagement en 2x2 voies de la section Adounko-Porte de Non-retour (22,3 km) avec les bretelles Adounko-Cococodji (5,22 km), Avlékété-Pahou (5,5 km), Porte du non-retour -Bouche du roi (12,80 km) et Porte du non-retour- RNIE1 (8,00 km). Le projet est envisagé sur financement d'EXIMBANK de Chine. Le Marché de l'entreprise Xinxing Group a été signé le 27 septembre 2017. L'étude d'exécution et le démarrage des travaux sont envisagés pour le 3ème trimestre de 2018.

Il est envisagé d'attribuer la réalisation des prestations de contrôle et de surveillance des travaux au Bureau LOUIS BERGER par procédure d'entente directe. A cet effet, le bureau a été invité à soumettre une proposition qui est attendue.

b) Difficultés

- La non transmission par la partie chinoise du projet d'Accord de Prêt en vue de sa signature et de sa ratification par la partie béninoise.

c) Approches de solutions

- Relancer l'entreprise Xinxing Group par rapport à l'approbation du financement chinois.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

DESIGNATION	DELAI D'EXECUTION	DATE DE DEMARRAGE	DATE PROBABLE DE RECEPTION	MONTANT PREVISIONNEL (Millions de F CFA)	FINANCEMENT			MONTANT REALISE	CONTRACTANT	TAUX D'EXECUTION		AVANCEMENT ENREGISTRE DE NOVEMBRE 2017 A FEVRIER 2018
					BN	PTF	PPP			PHYSIQUE	FINANCIER	
ETUDES	30 mois	Juillet 2018	Janvier 2021	134 226		EXIM BANK DE CHINE		0	XINXING GROUP	0	0	Dans le cadre de la surveillance et du contrôle des travaux, une séance de négociation a eu lieu le 18 janvier 2018 avec le groupement Louis Berger / Horse
REVUE DES ETUDES, CONTRÔLE ET SURVEILLANCE	31 mois	Juillet 2018	Février 2021	2 940	BN	-			LOUIS BERGER			

5) PP6 : CONSTRUCTION D'UNE LIAISON AUTOROUTIERE ENTRE LE CARREFOUR SEME ET PORTO NOVO (10KM ENVIRON) AVEC LA CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA LAGUNE DE PORTO NOVO

a) Description du projet et état d'avancement.

Il s'agit de construire une autoroute à péage en 2x2 voies entre le Carrefour SEME et Porto-Novo sur un linéaire de 10 km avec la construction d'un second pont sur la lagune de Porto-Novo.

Pour la réalisation des études technico-économiques, le Bureau Louis Berger a soumis une offre technique et financière dont l'examen est en cours. Le démarrage desdites études est envisagé pour mi-mars 2018.

Signalons que les études de trafic et de recette ont été réalisées par le bureau SETEC sur financement de la Banque Ouest Africaine de Développement.

b) Difficultés : Néant

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

DESIGNATION	DELAI D'EXECUTION	DATE DE DEMARRAGE	DATE PROBABLE DE RECEPTION	MONTANT PREVISIONNEL (Millions de F CFA)	FINANCEMENT			MONTANT REALISE	CONTRACTANT	TAUX D'EXECUTION		AVANCEMENT ENREGISTRE DE NOVEMBRE 2017 A FEVRIER 2018
					BN	PTF	PPP			PHYSIQUE	FINANCIER	
ETUDES	8 mois	Mai 2018	Janvier 2019	1400	BN				LOUIS BERGER			Réception et examen d'une offre technique et financière du bureau Louis Berger pour la réalisation des études technico-économiques

6) PP7 : AMENAGEMENT DE LA ROUTE DJOUGOU-PEHUNCO-KEROU-BANIKOARA (212 km)

a) Description du projet et état d'avancement.

Le Projet consiste à l'aménagement et au bitumage d'une route cotonnière d'une longueur de 212 km.

Pour la mise en œuvre du projet, les études technico-économiques ont été réalisées par le bureau AGEIM sur financement du Budget National. Une requête de financement a été adressée à la Banque Africaine de Développement pour la réalisation des travaux. Pour l'instruction du projet, la Banque a demandé une actualisation des études conformément à ses procédures. Pour ce faire, en attendant la prise d'un avenant au contrat du bureau AGEIM, ce dernier a démarré l'actualisation des études le 4 décembre 2017 après paiement des impayés sur les prestations de base. Le rapport d'actualisation est attendu pour fin janvier 2018. La transmission de ce rapport à la Banque dès février 2018 enclenchera la poursuite de l'instruction du projet au niveau de cette Institution qui pourra dépêcher au Bénin une mission d'évaluation dudit projet.

Le démarrage effectif des travaux de cette route est envisagé pour le début de l'année 2019.

b) Difficultés : Néant

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

DESIGNATION	DELAI D'EXECUTION	DATE DE DEMARRAGE	DATE PROBABLE DE RECEPTION	MONTANT PREVISIONNEL (Millions de F CFA)	FINANCEMENT			MONTANT REALISE	CONTRACTANT	TAUX D'EXECUTION		AVANCEMENT ENREGISTRE DE NOVEMBRE 2017 A FEVRIER 2018
					BN	PTF	PPP			PHYSIQUE	FINANCIER	
ETUDES D'ACTUALISATION	2 mois	04 décembre 2017	Janvier 2018	25	BN			0	AGEIM	0%	0%	Démarrage le 04/12/2017 de l'actualisation des études en satisfaction à l'exigence de la BAD. Cette actualisation est en cours avec le bureau EGEIM

7) 8.1 AMENAGEMENT ET BITUMAGE DE LA ROCADE DE PORTO-NOVO -SECTION 1 : HOTEL BEAURIVAGE-DEBUT CINQUANTENAIRE EN 2X2 VOIES PRENANT EN COMPTE LE PONT SUR ZOUNVI ET LA RUE DES MANGUIERS MENANT A L'ASSEMBLEE NATIONALE (9,55 KM)

a) Description du projet et état d'avancement.

Le Projet consiste en l'aménagement et au bitumage de la rocade de Porto-Novo en 2x2 et de la rue des manguiers menant à l'Assemblée Nationale (9,55 km) avec la construction d'un pont de 100 ml sur la dépression de Zounvi.

Les travaux ont été confiés à l'entreprise OFMAS en mode de préfinancement direct. Le marché des travaux est en cours d'approbation. Les prestations de contrôle et de surveillance ont été confiées au groupement de bureaux TAEP/HAS ENGINEERING.

b) Difficultés

- Non mobilisation du financement par l'entreprise OFMAS INTERNATIONAL

c) Approches de solution

- Mettre l'entreprise en demeure en vue de la mobilisation du financement avant la fin du premier trimestre 2018.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

DESIGNATION	DELAI D'EXECUTION	DATE DE DEMARRAGE	DATE PROBABLE DE RECEPTION	MONTANT PREVISIONNEL (Millions de F CFA)	FINANCEMENT			MONTANT REALISE	CONTRACTANT	TAUX D'EXECUTION		AVANCEMENT ENREGISTRE DE NOVEMBRE 2017 A FEVRIER 2018
					BN	PTF	PPP			PHYSIQUE	FINANCIER	
TRAVAUX	36 mois	Tributaire de l'approbation du marché	-	49 230			49 230	0	OFMAS	-	-	Le marché des travaux est en cours d'approbation
CONTRÔLE ET SURVEILLANCE	37 mois	-	-	996			996		TAEP/HAS ENGINNERING	-	-	

01er février 2018. Lors de la visite de chantier par le ministre des Infrastructures et des Transports, Cyr Koty. 1

8) PP8.2 : REHABILITATION DE LA ROUTE DASSA-SAVALOU-DJOUGOU (270,53 KM)

a) Description du projet et état d'avancement

Le projet concerne la réhabilitation de la route Dassa-Savalou-Djougou sur un linéaire de 255,732 km et de l'aménagement et de bitumage des bretelles Bassila-Manigri (9,3 km), Prèkètè-Frontière Togo (0,8 km) et Bassila-Frontière Togo (4,7 km).

Les travaux sont confiés en mode de préfinancement direct à l'entreprise EBOMAF SA. Le contrôle et la surveillance des travaux sont assurés par le groupement de bureaux GTAH/HORSE.

Les travaux ont contractuellement démarré le 02 novembre 2017. L'élaboration du dossier d'exécution des travaux et l'installation de chantier sont en cours.

b) Difficultés : Néant

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

DESIGNATION	DELAI D'EXECUTION	DATE DE DEMARRAGE	DATE PROBABLE DE RECEPTION	MONTANT PREVISIONNEL (Millions de F CFA)	FINANCEMENT			MONTANT REALISE	CONTRACTANT	TAUX D'EXECUTION		AVANCEMENT ENREGISTRE DE NOVEMBRE 2017 A FEVRIER 2018
					BN	PTF	PPP			PHYSIQUE	FINANCIER	
Travaux routiers	36 mois	02 novembre 2017	Décembre 2020	161287			Financement EBOMAF	64 000 (avance de démarrage)	EBOMAF	1,0%	40%	Démarrage des travaux préparatoires le 02 novembre 2017. La finalisation du contrat pour le contrôle et la surveillance des travaux est en cours.
Contrôle et surveillance des travaux	37 mois	novembre 2017	Janvier 2021	6203			Financement EBOMAF	0	GTAH/ HORSE BTP	-	0%	

9) PP8.3 : AMENAGEMENT ET BITUMAGE DE LA ROUTE NIKKI-KALALE-SEGBANA (147,68 KM)

a) Description du projet et état d'avancement

Il s'agit de l'aménagement et du bitumage de la route Nikki-Kalalé-Ségbana longue de 147,68 km.

Les travaux ont été confiés en mode de préfinancement direct à l'entreprise SOROUBAT. Le marché de l'entreprise est en cours d'approbation. La procédure de passation des prestations de contrôle et de surveillance a abouti au choix du groupement SCET TUNISIE/HORSE. La finalisation du contrat de groupement est en cours.

b) Difficultés

- Non approbation du marché de l'entreprise

c) Approches de solutions

- Accélérer l'approbation du marché de l'entreprise

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

DESIGNATION	DELAI D'EXECUTION	DATE DE DEMARRAGE	DATE PROBABLE DE RECEPTION	MONTANT PREVISIONNEL (Millions de F CFA)	FINANCEMENT			MONTANT REALISE	CONTRACTANT	TAUX D'EXECUTION		AVANCEMENT ENREGISTRE DE NOVEMBRE 2017 A FEVRIER 2018
					BN	PTF	PPP			PHYSIQUE	FINANCIER	
Travaux routiers	36 mois	Avril 2018	Avril 2021	109 096			SOROUBAT	-	SOROUBAT	-	-	La finalisation du marché pour le contrôle et la surveillance des travaux est en cours.
Contrôle et surveillance des travaux	37 mois	Avril 2018	Mai 2021	2 123			SOROUBAT	-	SCET TUNIIE/ HORSE	-	-	

10) PP8.4 : REHABILITATION ET RENFORCEMENT DE LA RNIE 2: TRONÇON BEROUBOUAY-KANDI-MALANVILLE (177,20 KM)

a) Description du projet et état d'avancement

Le projet consiste au renforcement de la structure actuelle de la route, aux élargissements dans les traversées d'agglomérations et à la facilitation de la circulation le long du tronçon.

Une actualisation des études technico-économiques a été faite par le groupement de bureaux LOUIS BERGER/ ACEP/DECO IC qui a déposé les rapports définitifs en décembre 2017.

Suite à une requête de financement des travaux adressée à la Banque Islamique de Développement (BID), cette dernière a procédé à l'évaluation du projet du 30 octobre au 03 novembre 2017. Les négociations de l'accord de prêt ont eu lieu le 22 novembre 2017. Le démarrage des travaux de ce tronçon est envisagé pour le début du 2ème semestre de 2018. Il convient de souligner que le financement de la BID couvre les travaux entre Béroubouay et Guéné et la totalité des frais liés aux prestations de la mission de contrôle. La section Guéné-Malanville sera financée par le Fonds Kowétien.

b) Difficultés : Néant

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

DESIGNATION	DELAI D'EXECUTION	DATE DE DEMARRAGE	DATE PROBABLE DE RECEPTION	MONTANT PREVISIONNEL (Millions de F CFA)	FINANCEMENT			MONTANT REALISE	CONTRACTANT	TAUX D'EXECUTION		AVANCEMENT ENREGISTRE DE NOVEMBRE 2017 A FEVRIER 2018
					BN	PTF	PPP			PHYSIQUE	FINANCIER	
Etude	8 mois	févr.-17	Sept--17	256		Union Européenne		256	Louis Berger/ DECO-IC/ ACEP	100%	100%	Les rapports définitifs des études technico-économiques actualisées ont été déposés. en décembre 2017. Les négociations de l'accord de prêt ont eu lieu le 22 novembre 2017. La décision de la BID est attendue pour la signature de l'Accord de Prêt.
TRAVAUX	18 mois	-	-	57910		BID Fonds Kowetien		-	-	-	-	
Contrôle et surveillance des travaux	19 mois	-	-	1723		BID			-	-	-	

01er février 2018. Sur le terrain, le ministre des Infrastructures et des Transports, Cyr Koty, s'assure que tout se passe normalement. 1

11) PP8.6 : AMENAGEMENT ET BITUMAGE DE LA RNIE 7: TRONÇON BANIKOARA-KEREMOU-FRONTIERE DU BURKINA-FASO (53,60 KM)

a) Description du projet et état d'avancement

Financé par la Banque Islamique de Développement (BID), le projet consiste en l'aménagement et au bitumage en 1x2 voies de la route Banikoara-Kérémou-Frontière du Burkina-Faso sur une longueur de 53, 60 km. L'accord de prêt signé est déjà mis en vigueur.

L'actualisation des études et le contrôle et la surveillance des travaux ont été confiés au groupement de bureaux SCET TUNISIE/HORSE. Les rapports provisoires des études sont disponibles. Les rapports définitifs sont en cours de finalisation.

Pour la sélection de l'Entreprise devant exécuter les travaux, l'Avis de la Banque Islamique de Développement (BID) est attendu sur le rapport d'évaluation de la pré qualification.

b) Difficultés :

- Non obtention de l'avis de la BID sur le rapport d'évaluation de la pré qualification

c) Approches de solutions

- Relancer la BID pour la transmission de son avis sur le rapport d'évaluation de la pré qualification
- Activer la procédure des acquisitions en vue d'un démarrage rapide des travaux d'ici mai 2018.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

DESIGNATION	DELAI D'EXECUTION	DATE DE DEMARRAGE	DATE PROBABLE DE RECEPTION	MONTANT PREVISIONNEL (Millions de F CFA)	FINANCEMENT			MONTANT REALISE	CONTRACTANT	TAUX D'EXECUTION		AVANCEMENT ENREGISTRE DE NOVEMBRE 2017 A FEVRIER 2018
					BN	PTF	PPP			PHYSIQUE	FINANCIER	
ACTUALISATION DES ETUDES, CONTRÔLE ET SURVEILLANCE	26 mois	Mai-17	Juin 2020	820		BID		164	SCET TUNISIE - HORSE SARL	2%	2%	Les rapports définitifs d'actualisation des études sont en cours de finalisation
TRAVAUX	22 mois	Juillet 2018	Mai 2020	20 000		BID		-	-	-	-	

12) PP8.7 : CONSTRUCTION DES ROUTES KETOU-IDIGNY-IGBODJA-SAVE (85,8KM), OMOU-ILADJI-MOSSOKAGBE-AYEKOTONIA (26,6KM) ET SAVE-OKE OWO-FRONTIERE DU NIGERIA (27,50KM)

a) Description du projet et état d'avancement

Le projet consiste à l'aménagement et au bitumage des routes Kétou-Idigny-Igbodja-Savè (85,8 km), Omou-Illadji-Mossoukagbé-Ayékotonyan (26,6 km) et Savè-Oké Owo-Frontière du Nigeria.

L'Accord de Prêt pour la mise en œuvre du projet a été signé en décembre 2016 par la partie béninoise et le 12 juillet 2017 par la partie brésilienne. L'Assemblée Nationale a autorisé la ratification de l'accord de prêt le vendredi 6 octobre 2017. Les observations de l'Administration sur le projet de marché ont été transmises à la partie brésilienne. La partie brésilienne a subordonné la finalisation du projet de marché à l'entrée en vigueur de l'accord de prêt. Les démarches pour l'entrée en vigueur de l'accord de prêt sont en cours au niveau de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA). Parallèlement aux activités sus citées, la procédure de sélection du Consultant pour le contrôle et la surveillance des travaux est en cours.

b) Difficultés : Non entrée en vigueur de l'accord de prêt

c) Approches de solutions : Accélérer les procédures d'entrée en vigueur de l'accord de prêt

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

DESIGNATION	DELAI D'EXECUTION	DATE DE DEMARRAGE	DATE PROBABLE DE RECEPTION	MONTANT PREVISIONNEL (Millions de F CFA)	FINANCEMENT			MONTANT REALISE	CONTRACTANT	TAUX D'EXECUTION		AVANCEMENT ENREGISTRE DE NOVEMBRE 2017 A FEVRIER 2018
					BN	PTF	PPP			PHYSIQUE	FINANCIER	
TRAVAUX	36 mois	Juin 2018	Juin 2021	99 696			Banco do brasil	-	CCE			Les démarches sont en cours pour l'entrée en vigueur de l'accord de prêt. La procédure de sélection du Consultant pour le contrôle et la surveillance des travaux est en cours
Contrôle et surveillance	37 mois	Juin 2018	Juillet 2021	2000	2000			-		-		

13) PP8.8 : RECONSTRUCTION DE LA ROUTE PORTO NOVO-AKPRO-MISSERETE (12 KM) EN 2X2 VOIES ET AMENAGEMENT ET BITUMAGE DE LA ROUTE POBE- ADJA OUERE-OUINHI (22,39KM)

a) Description du projet et état d'avancement

Le projet consiste à la reconstruction de la route Porto Novo-Akpro-Missérété (12 km) en 2x2 voies et l'aménagement et le bitumage de la route Pobè-Adja Ouèrè-Ouinhi (22,39km) en 1x2 voies.

Les travaux sont confiés en mode de préfinancement direct à l'entreprise OFMAS INTERNATIONAL.

Les prestations de contrôle et de surveillance sont assurées par le groupement de bureaux DECO IC/BECI BTP.

Les travaux ont démarré contractuellement le 27 avril 2017 et sont à un taux d'exécution physique de 20% pour une exécution financière de 40%.

b) Difficulté

- Insuffisance de la provision réservée pour le déplacement des réseaux

c) Approche de solution

- Le bureau de contrôle a été instruit pour faire une actualisation globale du marché en vue d'étudier la possibilité de combler le déficit constaté au niveau de la provision.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

DESIGNATION	DELAI D'EXECUTION	DATE DE DEMARRAGE	DATE PROBABLE DE RECEPTION	MONTANT PREVISIONNEL (Millions de F CFA)	FINANCEMENT			MONTANT REALISE	CONTRACTANT	TAUX D'EXECUTION		AVANCEMENT ENREGISTRE DE NOVEMBRE 2017 A FEVRIER 2018
					BN	PTF	PPP			PHYSIQUE	FINANCIER	
TRAVAUX	30 mois	25 juillet 2017	Janvier 2020	48 891			Financement OFMAS INTERNATIONAL	2000	OFMAS INTERNATIONAL	20%	40%	Les travaux sont en cours
Contrôle et surveillance	31 mois	02/10/2017	Février 2020	2 172	2000		Financement OFMAS INTERNATIONAL	0	DECO-IC/ BECI BTP	0	0	

14) PP 8.9 : AMENAGEMENT ET BITUMAGE DES ROUTES ZANGNANADO-BANAME-PAOUIGNAN (53,00 KM), COVE-BANAME (12,00 KM) ET KOGUEDE-ZA-KPOTA (5,20 KM)

a) Description du projet et état d'avancement
Le projet consiste à l'aménagement et le bitumage des routes Zangnanado-Banamè-Paouignan (53,00 Km), Covè-Banamè (12,00 Km) et Koguédé-Za-Kpota (5,20 Km).
Les travaux sont confiés en mode de préfinancement direct à l'entreprise ADEOTI Sarl.
Les prestations de contrôle et de surveillance sont assurées par le groupement de bureaux BNETD/DIC-BTP.
Les travaux ont contractuellement démarré le 02 octobre 2017 et sont à un taux d'exécution physique de 9%.
b) Difficultés : Néant

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

DESIGNATION	DELAI D'EXECUTION	DATE DE DEMARRAGE	DATE PROBABLE DE RECEPTION	MONTANT PREVISIONNEL (Millions de F CFA)	FINANCEMENT			MONTANT REALISE	CONTRACTANT	TAUX D'EXECUTION		AVANCEMENT ENREGISTRE DE NOVEMBRE 2017 A FEVRIER 2018
					BN	PTF	PPP			PHYSIQUE	FINANCIER	
TRAVAUX	30 mois	02/10/2017	Mars 2020	54 873			Financement ADEOTI	0	ADEOTI Sarl	9%	40%	Les travaux sont en cours et ont enregistré une progression de 8% au cours de la période
Contrôle et surveillance	31 mois	02/10/2017	Avril 2020	1 346			Financement ADEOTI	0	BNETD/ DIC-BTP	0	0	

15) PP8.10, PP8.11 ET PP 8.12 : AMENAGEMENT ET BITUMAGE DE LA ROUTE ABOMEY-DJIDJA (32 KM) ; TOFFO-LALO (38,50 KM) ; AGBANGNIZOUN – ABOMEY (12,39 KM) ET AUTRES BRETELLES

a) Description du projet et état d'avancement

Le projet consiste en l'aménagement et au bitumage des routes Toffo-Lalo (28,44 km) y compris la construction d'un pont de 60 mètres de portée, Lalo-Agbangnizoun (20,11 km), Agbangnizoun-Abomey (12,39 km) avec les bretelles Agnagna-RNIE 4 (2,4 Km), Cana-Abomey (9,9 km), Abomey-Mougnon (6,5 km) avec les bretelles Mougnon-CEG2 Zakpo (8,20 Km), CEG 2-Marché Bohicon (2,30 Km) et Actel Bohicon (0,800 Km) et Mougnon-Djidja (16,5 km).

Les travaux sont confiés en mode BOT à l'entreprise NSE-CI.

Les prestations de contrôle et de surveillance sont assurées par le groupement de bureaux TRE/LE HEROS GC.

Les procédures d'approbation du marché de l'entreprise sont en cours.

b) Difficulté :

- Absence d'information sur la mobilisation du financement par l'entreprise NSE-CI

c) Approche de solution

- Inviter l'entreprise à accélérer le processus de mobilisation du financement et à tenir informé l'Administration

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

DESIGNATION	DELAI D'EXECUTION	DATE DE DEMARRAGE	DATE PROBABLE DE RECEPTION	MONTANT PREVISIONNEL (Millions de F CFA)	FINANCEMENT			MONTANT REALISE	CONTRACTANT	TAUX D'EXECUTION		AVANCEMENT ENREGISTRE DE NOVEMBRE 2017 A FEVRIER 2018
					BN	PTF	PPP			PHYSIQUE	FINANCIER	
TRAVAUX	36 mois	Avril 2018	Avril 2021	98 365	BN		Financement NSE	0	NSE	-	-	Les procédures d'approbation du marché de l'entreprise sont en cours
Contrôle et surveillance	37 mois	Avril 2018	Mai 2021	1 963			Financement NSE	0	TRE/ LE HEROS GC	-	-	Les négociations de l'offre du consultant ont eu lieu le 18/10/2017 et la finalisation du contrat est en cours.

01er février 2018. Lors de la visite de chantier par le ministre des Infrastructures et des Transports, Cyr Koty.

16) PP8.13 Et Pp8.3 : AMENAGEMENT ET BITUMAGE DES ROUTES MISSESSINTO-ZINVIE-SEDJEDENOU-ZE (32 KM) ; RNIE 1 (COCOCODJI)-HEVIE-OUEDO (9,00 KM) ET OUEDO-CALAVI KPOTA (12 KM)

a) Description du projet et état d'avancement

Le projet consiste à l'aménagement et au bitumage en 1x2 voies de la route Missessinto-Zinvié-Sédjédénou-Zè longue de 32 km et en 2x2 voies de la route RNIE 1 (Cococodji)-Hêvié-Ouèdo-Calavi Kpota sur un linéaire de 21,2 km. Il est actuellement envisagé que les travaux d'aménagement 1x2 voies de la section Ouèdo-Tori Bossito (15 km) soient confiés à l'entreprise EBOMAF sous forme d'avenant à son marché. Les négociations de l'offre de l'entreprise sont actuellement en cours.

Les travaux sont confiés en mode de préfinancement direct à l'entreprise EBOMAF SA. Les prestations de contrôle et de surveillance sont assurées par le bureau RRI-AO.

Les travaux ont contractuellement démarré le 04 juillet 2016 et sont à un taux d'exécution physique de 33% pour une exécution financière de 40%.

b) Difficultés

- Non libération de l'emprise des travaux et insuffisance des ressources prévues pour le déplacement des réseaux.

c) Approches de solutions

- Les dispositions sont en cours pour le paiement des sinistrés.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

DESIGNATION	DELAI D'EXECUTION	DATE DE DEMARRAGE	DATE PROBABLE DE RECEPTION	MONTANT PREVISIONNEL (Millions de F CFA)	FINANCEMENT			MONTANT REALISE	CONTRACTANT	TAUX D'EXECUTION		AVANCEMENT ENREGISTRE DE NOVEMBRE 2017 A FEVRIER 2018
					BN	PTF	PPP			PHYSIQUE	FINANCIER	
TRAVAUX	36 mois	01/01/2017	01/01/2020	35 250			Préfinancement direct par EBOMAF	14100	EBOMAF SA	33,00%	40,00%	Les travaux évoluent normalement et ont progressé de 20,65% à 33% au cours de la période. Prise de mesures nécessaires pour le dédommagement des sinistrés.
Contrôle et surveillance	37 mois	01/01/2017	01/02/2020	712			Préfinancement direct par EBOMAF	202	RRI-AO		28,37%	

17) PP8.14 : AMENAGEMENT ET BITUMAGE GUESSOU SUD FO BOURE-SINENDE (62 Km)

a) Description du projet et état d'avancement

Le projet consiste à l'aménagement et au bitumage en 1x2 voies de la route Guessou Sud-Fo Bouré-Sinendé sur une longueur de 62 km.

Des négociations sont actuellement en cours avec l'entreprise EBOMAF pour la réalisation des travaux en mode de préfinancement direct par l'entreprise. Le cas échéant, un démarrage des travaux est envisagé pour juillet 2018.

b) Difficulté : Néant

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

DESIGNATION	DELAI D'EXECUTION	DATE DE DEMARRAGE	DATE PROBABLE DE RECEPTION	MONTANT PREVISIONNEL (Millions de F CFA)	FINANCEMENT			MONTANT REALISE	CONTRACTANT	TAUX D'EXECUTION		AVANCEMENT ENREGISTRE DE NOVEMBRE 2017 A FEVRIER 2018
					BN	PTF	PPP			PHYSIQUE	FINANCIER	
TRAVAUX	30 mois	18 juillet 2018	Décembre 2020				Préfinancement direct de l'entreprise	-	EBOMAF	-	-	Les négociations sont en cours avec les entreprises SOROUBAT et EBOMAF SA pour le préfinancement des travaux.
Contrôle et surveillance	31 mois	18 juillet 2018	Janvie 2021				Préfinancement direct de l'entreprise	-	TRE/LE HEROS GC	-	-	

18) Pp 1.1 AMENAGEMENT ET BITUMAGE DES CONTRE-ALLEES SUR LE TRONÇON GODOMEY-PAHOU-OUIDAH (35,25 KM)

a) Description du projet et état d'avancement

Le projet consiste à l'aménagement et au bitumage des contre-allées sur le tronçon Godomey-Pahou-Ouidah sur un linéaire de 35,25 km. Ce projet s'étend au dédoublement de la route Ouidah-Hillacondji et à l'aménagement et au bitumage des voies d'accès aux sites touristiques de la ville de Ouidah.

Sur financement de la Banque Africaine de Développement (BAD), il est prévu la réalisation des études technico-économiques des axes suscités.

Le rapport de l'évaluation des manifestations d'intérêt et le projet de Demande de Propositions ont été transmis pour avis à la BAD. La prise en compte des observations faites par cette Institution sur le projet de Demande de Proposition est en cours.

b) Difficulté : Néant

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

DESIGNATION	DELAI D'EXECUTION	DATE DE DEMARRAGE	DATE PROBABLE DE RECEPTION	MONTANT PREVISIONNEL (Millions de F CFA)	FINANCEMENT			MONTANT REALISE	CONTRACTANT	TAUX D'EXECUTION		AVANCEMENT ENREGISTRE DE NOVEMBRE 2017 A FEVRIER 2018
					BN	PTF	PPP			PHYSIQUE	FINANCIER	
ETUDES	8 mois	Mai 2019	Janvier 2019	500			BAD	-	-	-	-	Les études technico-économiques sont financées par la BAD. La prise en compte des observations de cette institution sur la demande de proposition est en cours.

01er février 2018. Lors de la visite de chantier par le ministre des Infrastructures et des Transports, Cyr Koty.

19) Pp1.2 : REHABILITATION ET RENFORCEMENT DE LA RNIE 2 - TRONÇON : PARAKOU-BEROUBOUAY (142 KM)

a) Description du projet et état d'avancement

Le projet consiste en la réhabilitation et au renforcement de la Route Parakou-Béroubouay sur un linéaire de 142 km.

Les études techniques de réhabilitation de cette section n'ont pas démarré. Une demande de proposition a été lancée et le dépouillement des offres est en cours.

b) Difficulté : Retard dans la mise en œuvre de ce projet

c) Approches de solutions

- Accélérer le processus de sélection du Consultant en vue du démarrage rapide des études techniques.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

DESIGNATION	DELAI D'EXECUTION	DATE DE DEMARRAGE	DATE PROBABLE DE RECEPTION	MONTANT PREVISIONNEL (Millions de F CFA)	FINANCEMENT			MONTANT REALISE	CONTRACTANT	TAUX D'EXECUTION		AVANCEMENT ENREGISTRE DE NOVEMBRE 2017 A FEVRIER 2018
					BN	PTF	PPP			PHYSIQUE	FINANCIER	
ETUDES	8 mois	Mai 2018	Janvier 2019	600	BN		-	-	-	-	-	Le dépouillement des offres est en cours

20) Pp1.3 : AMENAGEMENT ET BITUMAGE DE LA ROUTE BOUKOUMBE-NATITINGOU (41,50 km)

a) Description du projet et état d'avancement

Le projet consiste en l'aménagement et au bitumage en 1x2 voies de la route Boukoumbé-Natitingou sur une longueur de 41,5 km.

Les travaux sont confiés en mode de préfinancement direct à l'entreprise SOGEA SATOM.

Les prestations de contrôle et de surveillance sont assurées par le groupement de bureaux HORSE/DECO IC conformément à la convention de financement.

Les travaux ont contractuellement démarré le 16 août 2017 et sont à un taux d'exécution physique de 15% pour une exécution financière de 30%.

b) Difficulté : Néant

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

DESIGNATION	DELAI D'EXECUTION	DATE DE DEMARRAGE	DATE PROBABLE DE RECEPTION	MONTANT PREVISIONNEL (Millions de F CFA)	FINANCEMENT			MONTANT REALISE	CONTRACTANT	TAUX D'EXECUTION		AVANCEMENT ENREGISTRE DE NOVEMBRE 2017 A FEVRIER 2018
					BN	PTF	PPP			PHYSIQUE	FINANCIER	
TRAVAUX	30 mois	26 mai 2017	Novembre 2019	67160			Financement par SOGEA	20148	SOGEA SATOM	15%	30%	Les travaux évoluent normalement et ont progressé de 20,65% à 33% au cours de la période. Prise de mesures nécessaires pour le dédommagement des sinistrés.
Contrôle et surveillance des Travaux	31 mois	26 mai 2017	Décembre 2019	2149			Financement par SOGEA		Groupement HORSE/DECO IC	-	-	

21) Pp1.4 : DEDOUBLEMENT DE LA RNIE2: TRONÇON AKASSATO-ALLADA-BOHICON PK14+200 AU PK 39+600 (25,40 KM)

a) Description du projet et état d'avancement

Le projet consiste au dédoublement d'une section de la RNIE 2 entre Akassato et Allada notamment du Pk14+200 au Pk 39+600 soit sur une longueur de 25,40 km.

Les études techniques de dédoublement de cette section n'ont pas démarré. Une demande de proposition a été lancée et le dépouillement des offres est en cours.

b) Difficulté : Retard dans la mise en œuvre de ce projet

c) Approches de solutions

- Accélérer le processus de sélection du Consultant en vue du démarrage rapide des études techniques.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

DESIGNATION	DELAI D'EXECUTION	DATE DE DEMARRAGE	DATE PROBABLE DE RECEPTION	MONTANT PREVISIONNEL (Millions de F CFA)	FINANCEMENT			MONTANT REALISE	CONTRACTANT	TAUX D'EXECUTION		AVANCEMENT ENREGISTRE DE NOVEMBRE 2017 A FEVRIER 2018
					BN	PTF	PPP			PHYSIQUE	FINANCIER	
ETUDES	8 mois	Mai 2018	Janvier 2019	400	BN		-	-	-	-	-	La demande de proposition a été lancée et le dépouillement des offres est en cours.

22) Pp1.5 : AMENAGEMENT ET BITUMAGE DE LA ROUTE KOTA-KOUANDE-PEHUNCO (81,08 KM)

a) Description du projet et état d'avancement

Le projet consiste en l'aménagement et au bitumage en 1x2 voies de la route Kota-Kouandé-Péhunco sur une longueur de 81,08 Km.

Pour la mise en œuvre du projet, des négociations ont été engagées avec la Société COGEB INTERNATIONAL en vue de la réalisation en mode de préfinancement direct des travaux d'aménagement et de bitumage des routes Kota-Kouandé-Péhunco (80 km) et Péhunco-Fo Bouré (48 km). Une communication a été introduite en Conseil des Ministres pour rendre compte des conclusions issues des négociations.

b) Difficulté : Néant

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

DESIGNATION	DELAI D'EXECUTION	DATE DE DEMARRAGE	DATE PROBABLE DE RECEPTION	MONTANT PREVISIONNEL (Millions de F CFA)	FINANCEMENT			MONTANT REALISE	CONTRACTANT	TAUX D'EXECUTION		AVANCEMENT ENREGISTRE DE NOVEMBRE 2017 A FEVRIER 2018
					BN	PTF	PPP			PHYSIQUE	FINANCIER	
TRAVAUX	30 mois	Juillet 2018	Décembre 2020	41 802			COGEB INTERNATIONAL	-	-	-	-	Les négociations sont en cours avec COGEB INTERNATIONAL pour le préfinancement direct des travaux
Contrôle et surveillance	31 mois	Juillet 2018	Janvier 2021	1 250			-	-	-	-	-	

15 février 2018. Visite de terrain de S.E.M Patrice Talon sur les chantiers de protection de la berge cotière de Cotonou-1

01er février 2018. Lors de la visite de chantier par le ministre des Infrastructures et des Transports, Cyr Koty.

23) Pp 1.6 : AMENAGEMENT ET BITUMAGE DE LA ROUTE LOKOSSA-DEVE-APLAHOUE (36,11 KM)

a) Description du projet et état d'avancement

Le projet consiste en l'aménagement et au bitumage en 1x2 voies de la route Lokossa-Dévé-Aplahoué longue de 36,11 km.

Pour la mise en œuvre du projet, le Gouvernement a sollicité et obtenu de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) un appui financier pour l'aménagement et le bitumage de la route Lokossa-Dévé-Aplahoué-Frontière du Togo (46,11 km)

Pour la réalisation des travaux, un appel d'offres international a été lancé le 21 novembre 2017 et le dépôt des offres est prévu pour le 1er février 2018.

De même, la procédure du recrutement de la Mission de Contrôle est en cours.

b) Difficulté : Néant

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

DESIGNATION	DELAI D'EXECUTION	DATE DE DEMARRAGE	DATE PROBABLE DE RECEPTION	MONTANT PREVISIONNEL (Millions de F CFA)	FINANCEMENT			MONTANT REALISE	CONTRACTANT	TAUX D'EXECUTION		AVANCEMENT ENREGISTRE DE NOVEMBRE 2017 A FEVRIER 2018
					BN	PTF	PPP			PHYSIQUE	FINANCIER	
TRAVAUX	24 mois	Juillet 2018	Juillet 2020	25 000			BOAD	-	-	-	-	un appel d'offres international pour la réalisation des travaux a été lancé le 21 novembre 2017 et le dépôt des offres est prévu pour le 8 février 2018.
Contrôle et surveillance	25 mois	Juillet 2018	Août 2020	1 460			BOAD	-	-	-	-	

24) Pp 7.1 : AMENAGEMENT ET BITUMAGE DE LA ROUTE N'DALI CHICANDOU : BRETELLE BIRO-PERERE (13,8KM), BRETELLE N'DALLI (1,2KM) ET TRAVAUX DIVERS

a) Description du projet et état d'avancement

Financé par la Banque Africaine de Développement, le projet consiste en l'aménagement et au bitumage en 1x2 voies de la route Biro-Pèrèrè (13,8 km), de la bretelle de N'dali (1,2 km), du pavage et de l'assainissement du parking gros porteur de N'dali et de la réalisation de certains travaux connexes à l'axe principal N'dali-Nikki-Chicandou-Frontière du Nigeria.

Lesdits travaux sont achevés et réceptionnés.

b) Difficulté : Néant

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

DESIGNATION	DELAI D'EXECUTION	DATE DE DEMARRAGE	DATE PROBABLE DE RECEPTION	MONTANT PREVISIONNEL (Millions de F CFA)	FINANCEMENT			MONTANT REALISE	CONTRACTANT	TAUX D'EXECUTION		AVANCEMENT ENREGISTRE DE NOVEMBRE 2017 A FEVRIER 2018
					BN	PTF	PPP			PHYSIQUE	FINANCIER	
TRAVAUX	20 mois	13/07/2015	02/03/2017	7072	553	6520	0	6352	CREC 5	100%	100%	Néant
Contrôle et surveillance	21 mois	13/07/2015	Avril 2017	384	0	385	0	381	CIRA SA	100%	99%	Les travaux ont été finalisés et réceptionnés le 02 mars 2017.

25) Pp 7.2 : TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE DJREGBE-DJA-OWODE (10KM)

a) Description du projet et état d'avancement

Le projet consiste en l'aménagement et au bitumage en 1x2 voies de la route Djèrègbé-Dja-Owodé longue de 10 km et y compris les travaux connexes comportant la construction des gares routières de Djèrègbé et de Owodé, les postes de la Gendarmerie, de la Douane et de la Police de Owodé. Les travaux routiers confiés à l'entreprise ADEOTI Sarl sont achevés à l'exception des signalisations horizontale et verticale et de la zone du remblai mise en observation. Au titre des travaux connexes, les gares routières de Djèrègbé et de Owodé ont été réalisées. Le reste des aménagements n'a pu démarrer en raison de la non libération des sites mis à disposition par la Mairie de Sèmè-Podji.

b) Difficulté

- Non libération de l'emprise des travaux connexes.

c) Approches de solutions

- Poursuivre les négociations avec les personnes affectées et la Mairie de Sèmè-Podji en vue de la libération de l'emprise des travaux connexes.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

DESIGNATION	DELAI D'EXECUTION	DATE DE DEMARRAGE	DATE PROBABLE DE RECEPTION	MONTANT PREVISIONNEL (Millions de F CFA)	FINANCEMENT			MONTANT REALISE	CONTRACTANT	TAUX D'EXECUTION		AVANCEMENT ENREGISTRE DE NOVEMBRE 2017 A FEVRIER 2018
					BN	PTF	PPP			PHYSIQUE	FINANCIER	
TRAVAUX	24 mois		Avril 2018	9 227		BOAD		6920	ADEOTI	93%	75%	Néant
Contrôle et surveillance	25 mois		Mai 2018	198		BOAD	-	145	BNETD/ DIC BTP	93%	73,23%	

26) Pp 7.3 : TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE DES PECHES: PHASE 1: TRONÇON COTONOU ADOUNKO (12,547 KM)

a) Description du projet et état d'avancement

Le projet consiste en l'aménagement et au bitumage en 2x2 voies de la route allant du carrefour Tri Postal à Adounko sur un linéaire de 12,547 km. Il est financé par la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et l'entreprise ADEOTI Sarl en mode de préfinancement direct. L'exécution des travaux est confiée à l'entreprise ADEOTI Sarl et les prestations de contrôle et de surveillance sont assurées par le groupement de bureaux GIC MALI/LE-HEROS. Les travaux sont à un taux d'exécution physique de 20% pour un taux d'exécution financière de 20%.

b) Difficulté

- Non libération totale de l'emprise. Insuffisance des ressources nécessaires au dédommagement des sinistrés

c) Approches de solutions

- Poursuivre les négociations avec les sinistrés.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

DESIGNATION	DELAI D'EXECUTION	DATE DE DEMARRAGE	DATE PROBABLE DE RECEPTION	MONTANT PREVISIONNEL (Millions de F CFA)	FINANCEMENT			MONTANT REALISE	CONTRACTANT	TAUX D'EXECUTION		AVANCEMENT ENREGISTRE DE NOVEMBRE 2017 A FEVRIER 2018
					BN	PTF	PPP			PHYSIQUE	FINANCIER	
TRAVAUX	24 mois	11/01/2015 redémarrage 27/03/2017	27-mars-2019	Base :16000 avenant:10000 total HT:26000	Base: 4 623	base: 11 132 avenant: 0 BOAD	Préfinancement par ADEOTI : 10 245	3 318	ADEOTI	20,00%	20%	Les travaux sont en cours et ont progressé de 8,10% à 20% au cours de la période.
Contrôle et surveillance	24 mois	11/01/2015 redémarrage 27/03/2017		366	0	366	-	60	GIC MALI/ LE-HEROS		22%	

27) Pp 7.4 : AMENAGEMENT ET BITUMAGE DE LA TRAVERSEE URBAINE DE PARAKOU ET CONTOURNEMENT (16,8KM)

a) Description du projet et état d'avancement.

Financé par la BAD, la BOAD et la Banque UBA, le Projet de Transport Urbain de la ville de Parakou consiste en la reconstruction en 2x2 voies de la traversée urbaine de Parakou (11,75 km) et du contournement de la ville (5,05) km, la construction et la réhabilitation de marchés, de clôtures d'écoles et de centre de santé, la construction/ délocalisation des gares routières et parkings à l'entrée sud et à l'entrée nord, l'aménagement de 10 km de voies pavées et l'aménagement de carrefours à feux tricolores. Les travaux routiers confiés à l'entreprise SYNOHYDRO sous le contrôle et la surveillance du Bureau CIRA SA sont à un taux d'exécution physique de 95% pour les travaux du contournement et de 85% pour la traversée urbaine. Les taux d'exécution financière est de 74,67% pour les travaux du contournement et de 60,26% pour la traversée urbaine.

b) Difficultés

- Suspension des décaissements de la BOAD due au non-paiement intégral des sinistrés.

c) Approches de solutions

- Plus de 80% des sinistrés sont déjà payés et des requêtes sont envoyées à la BOAD pour la levée de ladite mesure. L'avis de l'Institution est attendu.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

DESIGNATION	DELAI D'EXECUTION	DATE DE DEMARRAGE	DATE PROBABLE DE RECEPTION	MONTANT PREVISIONNEL (Millions de F CFA)	FINANCEMENT			MONTANT REALISE	CONTRACTANT	TAUX D'EXECUTION		AVANCEMENT ENREGISTRE DE NOVEMBRE 2017 A FEVRIER 2018
					BN	PTF	PPP			PHYSIQUE	FINANCIER	
Travaux lot 1	24	1er sep 2015	1er sept 2017	25850		BAD, BOAD, UBA		12676	21036	85%	60,26%	Les travaux ont évolué au cours de la période avec les travaux de la traversée urbaine qui sont passés de 78% à 84% au cours de la période.
Travaux lot 2	18	1er sep 2015	1er mars 2017	11110		BAD, BOAD, UBA		6922	7202	95%	74,67%	
Contrôle et surveillance des travaux	25	déc.-15	déc.-17	1108,8		BAD, BOAD		788	896	92,00%	89,64%	

01er février 2018. Lors de la visite de chantier par le ministre des Infrastructures et des Transports, Cyr Koty.

28) Pp 7.5 : AMENAGEMENT ET BITUMAGE DES ROUTES FRONTIERE-TCHETTI-SAVALOU (42 KM) ET LOGOZOHE-GLAZOUE (17,54 KM)

a) Description du projet et état d'avancement

Le projet consiste en l'aménagement et au bitumage en 1x2 voies des routes Savalou-Tchetti-Frontière du Togo (42 km) et Logozohè-Glazoué (17,54 km). Il est financé par la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et la banque Atlantique. Les travaux ont été confiés à l'entreprise COLAS sous le contrôle et la surveillance du groupement de bureaux GIC/SETEM-BENIN.

Les travaux sont achevés et la réception provisoire a eu lieu le 07 décembre 2017.

b) Difficultés : Néant

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

DESIGNATION	DELAI D'EXECUTION	DATE DE DEMARRAGE	DATE PROBABLE DE RECEPTION	MONTANT PREVISIONNEL (Millions de F CFA)	FINANCEMENT			MONTANT REALISE	CONTRACTANT	TAUX D'EXECUTION		AVANCEMENT ENREGISTRE DE NOVEMBRE 2017 A FEVRIER 2018
					BN	PTF	PPP			PHYSIQUE	FINANCIER	
TRAVAUX	24 mois	02/03/2015	07/12/2017	35 123	5125	BOAD et Banque Atlantique : 28 472		27 745	COLAS AFRIQUE	100,00%	79,78%	Les travaux sont achevés et la réception provisoire a eu lieu le 07 décembre 2017.
Contrôle et surveillance	24 mois	02/03/2015	Janvier 2018-	908	-	BOAD : 908	-	816	GIC/SETEM-BENIN	94%	89,86%	

29) Pp 7.6 : AMENAGEMENT ET BITUMAGE DE LA RNIE7 : KANDI SEGBANA FRONTIERE NIGERIA (121 KM)

a) Description du projet et état d'avancement

Le projet consiste en l'aménagement et au bitumage de la route Kandi-Ségbana-Frontière du Nigéria (117 km) y compris le contournement de la ville de Kandi (4 km). Il est financé par la BID, la BADEA; l'OFID; le FSD et le FKDEA. Les travaux ont été confiés à l'entreprise SOROUBAT sous le contrôle et la surveillance du bureau TAEP. Les travaux sont achevés et la réception provisoire partielle sur la section allant du PK1+400 au PK61+400 a été prononcée le jeudi 26 août 2017. La prévisite technique de réception provisoire de la deuxième section allant du PK 61+400 au PK final a eu lieu le 04 janvier 2017. Par ailleurs, des travaux non prévus initialement mais réalisés par l'entreprise sur l'exigence des populations et autorisation de l'Administration nécessitent la prise d'un nouvel avenant dont l'incidence financière sur le budget national est estimée à 450 millions FCFA. Des dispositions sont en cours pour la finalisation dudit avenant en relation avec la mission de contrôle.

b) Difficultés

- Non réalisation du pont prévu au PK117 du fait de la non obtention de l'accord des autorités nigérianes pour la construction du pont à la frontière.
- Impayés de 1 800 000 000 F CFA à l'entreprise

c) Approches de solutions

- Réorienter les fonds prévus pour la construction du pont pour financer partiellement l'avenant pour ne pas perdre les ressources encore disponibles au niveau des bailleurs de fonds et Régler les décomptes impayés à l'entreprise

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

DESIGNATION	DELAI D'EXECUTION	DATE DE DEMARRAGE	DATE PROBABLE DE RECEPTION	MONTANT PREVISIONNEL (Millions de F CFA)	FINANCEMENT			MONTANT REALISE	CONTRACTANT	TAUX D'EXECUTION		AVANCEMENT ENREGISTRE DE NOVEMBRE 2017 A FEVRIER 2018
					BN	PTF	PPP			PHYSIQUE	FINANCIER	
TRAVAUX	42 mois	07-avr.-14	Janvier 2018	42 995	7 940	BID; BADEA; OFID; FSD et FKDEA : 35 055		39 244	SOROUBAT	99,00%	96,04%	Les travaux ont évolué au cours de la période de 98,5% à 99%. La prévisite technique de réception provisoire de la deuxième section allant du PK 61+400 au PK final a eu lieu le 04 janvier 2017
Contrôle et surveillance	43 mois	07-avr.-14	Février 2018	1 224	160	BID et BADEA : 1 064	-	844	TAEP		68,95%	

30) Pp 7.7 : TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE AKASSATO-BOHICON

a) Description du projet et état d'avancement

Le projet consiste en la réhabilitation de la route Akassato-Bohicon sur une longueur de 103 km.

Le projet est financé par la banque EXIMBANK DE CHINE.

Les travaux routiers sont achevés et réceptionnés.

Compte tenu des fréquents accidents enregistrés sur ce tronçon, il a été décidé de retirer les séparateurs en béton érigés sur certaines sections de la route. Cette opération est en voie d'achèvement.

b) Difficultés : Néant

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

DESIGNATION	DELAI D'EXECUTION	DATE DE DEMARRAGE	DATE PROBABLE DE RECEPTION	MONTANT PREVISIONNEL (Millions de F CFA)	FINANCEMENT			MONTANT REALISE	CONTRACTANT	TAUX D'EXECUTION		AVANCEMENT ENREGISTRE DE NOVEMBRE 2017 A FEVRIER 2018
					BN	PTF	PPP			PHYSIQUE	FINANCIER	
TRAVAUX	36 Mois	01/12/2013	01/12/2016	100 000		CHINE		100 000	-	100%	100%	Aucune activité au cours de la période, les travaux sont achevés et réceptionnés depuis

31) Pp 7.8 : REHABILITATION DE LA ROUTE COME LOKOSSA DOGBO (63,40 KM) ET DE LA BRETELLE ZOUNHOUE-ATHIEME-FRONTIERE TOGO

a) Description du projet et état d'avancement

Le projet consiste en l'aménagement et au bitumage des routes Comé-Lokossa-Dogbo avec la bretelle Zounhouè-Athiémé-Frontière du Togo. Il est financé par la Banque Ouest Africaine de Développement et le Budget National. Les travaux sont confiés à l'entreprise EBOMAF SA sous le contrôle et la surveillance du groupement de bureaux GAUFF-INGENIEURE/CINTECH/SEAT Consult.

Les travaux ont démarré le 12 février 2015 et sont en cours d'exécution. Le taux d'exécution physique est de 80% pour un taux financier de 80%.

b) Difficultés :

- Retard dans l'achèvement des travaux

c) Approches de solutions

- Mettre en œuvre des mesures coercitives prévues dans le marché des travaux

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

DESIGNATION	DELAI D'EXECUTION	DATE DE DEMARRAGE	DATE PROBABLE DE RECEPTION	MONTANT PREVISIONNEL (Millions de F CFA)	FINANCEMENT			MONTANT REALISE	CONTRACTANT	TAUX D'EXECUTION		AVANCEMENT ENREGISTRE DE NOVEMBRE 2017 A FEVRIER 2018
					BN	PTF	PPP			PHYSIQUE	FINANCIER	
TRAVAUX	24 mois	12-févr.-15	Juillet 2018	54 076	48 027	BOAD : 6 048	-	43261	EBOMAF	80,00%	80,00%	Les travaux évoluent et ont enregistré une progression de 70% à 80% au cours de la période.
Contrôle et surveillance	26 mois	12-févr.-15	Juillet 2018	893	-	BOAD : 893	-	893	Gauff Ing - CINTECH - SEAT Consult	95,0%	100%	

32) Pp 7.9 : CONTOURNEMENT DE LA VILLE DE NATITINGOU : PHASE D'OUVERTURE DE TRACE ET AMENAGEMENT EN TERRE (11,4 KM)

a) Description du projet et état d'avancement

Le projet consiste en l'ouverture d'un tracé de contournement de la ville de Natitingou en aménagement en terre de (11,4 KM). Ces travaux ont été initiés dans le cadre des festivités du 1er août 2011 sur financement du Budget National. Ils sont confiés à l'entreprise CGE sous le contrôle et la surveillance du bureau CECO-BTP.

Les travaux ont démarré le 18 mai 2015 et sont actuellement à l'arrêt. Le taux d'exécution physique est de 16% pour un taux financier de 20%.

b) Difficultés :

- Non libération de l'emprise des travaux.
- Non-paiement des décomptes de l'Agence de Maitrise d'Ouvrage Déléguée pour un montant de 1 906 371 300 F CFA.

c) Approches de solutions

- Accélérer les procédures de dédommagement des sinistrés.
- Payer les factures impayées de l'Agence.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

DESIGNATION	DELAI D'EXECUTION	DATE DE DEMARRAGE	DATE PROBABLE DE RECEPTION	MONTANT PREVISIONNEL (Millions de F CFA)	FINANCEMENT			MONTANT REALISE	CONTRACTANT	TAUX D'EXECUTION		AVANCEMENT ENREGISTRE DE NOVEMBRE 2017 A FEVRIER 2018
					BN	PTF	PPP			PHYSIQUE	FINANCIER	
MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUE				14 914	14 914	0	0	10 440	AGETUR	70%		Les travaux ont évolué au cours de la période avec les travaux de la traversée urbaine qui sont passés de 78% à 84% au cours de la période.
Travaux	12 mois	18-mai-15	17-juin-16	527	7 527	0	0	1000	CGE BTP	16%		
CONTRÔLE ET SURVEILLANCE	13 mois	18-mai-15	18-juin-16	230	230	0	0		CECO BTP			

01er février 2018. Lors de la visite de chantier par le ministre des Infrastructures et des Transports, Cyr Koty.

33) Pp 7.10 : REHABILITATION DE LA ROUTE LOME-COTONOU ET DE FACILITATION DU TRANSPORT ROUTIERS SUR LE CORRIDORS ABIDJAN-LAGOS (PHASE 1): PAHOU-OUIDAH-HILACONDJI (77,5 KM)

a Description du projet et état d'avancement

Le projet consiste en la réhabilitation en 2x2voies de la route Pahou-Ouidah et en 1x2voies de la section Ouidah-Hillacondji avec l'aménagement de 110 km de pistes connexes. Il est financé par la Banque Africaine de Développement (BAD) et le Budget National. Les travaux démarrés en 2013 sont achevés et réceptionnés.

b) Difficultés :

Impayés de 1 300 000 000 F CFA à l'entreprise CHAABANE/CGE

c) Approches de solutions

- Régler les décomptes impayés à l'entreprise

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

DESIGNATION	DELAI EXECUTION	DATE DE DEMARRAGE	DATE PROBABLE DE RECEPTION	MONTANT PREVISIONNEL (Millions de F CFA)	FINANCEMENT			MONTANT REALISE	CONTRACTANT	TAUX D'EXECUTION		AVANCEMENT ENREGISTRE DE NOVEMBRE 2017 A FEVRIER 2018
					BN	PTF	PPP			PHYSIQUE	FINANCIER	
TRAVAUX	36 mois	16/08/2013	Décembre 2017	57851	5 517	FAD : 52 334		51 100	CHAABANE / CGE ADEOTI SIGMA 2 SA	99,3%	80,00%	Aucun changement, les travaux sont achevés et réceptionnée au titre du 3ème trimestre 2017
Contrôle et surveillance		16/08/2013	Janvier 2018	1200		FAD : 1 200		1 100	STUDI/SETEM	100%	92%	

01er février 2018. Lors de la visite de chantier par le ministre des Infrastructures et des Transports, Cyr Koty.

34) Pp 7.11 : RECONSTRUCTION DE LA ROUTE PARAKOU-DJOUGOU (136 km)

a) Description du projet et état d'avancement

Le projet consiste en la reconstruction de la route PARAKOU-DJOUGOU d'un linéaire de 136,6 km. Il est financé par la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO, les Banques Commerciales (BOA) et le Budget National. Le projet a été scindé en deux lots : Parakou-Wèwè et Wèwè-Djougou confiés respectivement aux entreprises EBOMAF et SOGEA-SATOM.

Ces entreprises ont démarré les travaux en décembre 2014. Les travaux relatifs au tronçon Wèwè-Djougou sont achevés et réceptionnés. Quant à ceux relatifs à la section Parakou-Wèwè, les travaux sont en cours d'achèvement.

b) Difficultés :

- Retard dans l'achèvement des travaux du lot 1.

c) Approches de solutions

- Engager des mesures pour amener l'entreprise EBOMAF à exécuter les travaux confortatifs restants.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

DESIGNATION	DELAI EXECUTION	DATE DE DEMARRAGE	DATE PROBABLE DE RECEPTION	MONTANT PREVISIONNEL (Millions de F CFA)	FINANCEMENT			MONTANT REALISE	CONTRACTANT	TAUX D'EXECUTION		AVANCEMENT ENREGISTRE DE NOVEMBRE 2017 A FEVRIER 2018
					BN	PTF	PPP			PHYSIQUE	FINANCIER	
TRAVAUX	24 mois	déc.-14	20 mai 2017: réception du lot 2	56 222	Budget national	BOAD, BIDC, Banques commerciales		53 887	Lot 1: SOGEA SATOM Lot 2: EBOMAF	Lot1: 99% et Lot 2: 100%	Lot 1: 92,83 et Lot 2: 96,41%	Pas d'évolution au cours de la période. L'entreprise EBOMAF a sollicité la réception provisoire des travaux. Mais la mission de contrôle a émis des réserves que l'entreprise n'a pas encore levées.
Contrôle et surveillance des travaux	25 mois	déc.-14	Janvier 2018	2050	Budget national	BOAD		2050	CIRA	100%	100%	

35) Pp 8.1 : AMENAGEMENT ET BITUMAGE DE LA ROUTE : BETEROU-TCHAOUROU-Frontière Nigeria et la construction d'un pont sur l'Okpara (76 KM)

a) Description du projet et état d'avancement

Le projet consiste en l'aménagement et au bitumage de la route : BETEROU-TCHAOUROU (76 KM).

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, le Gouvernement a confié à l'entreprise SOGEA SATOM, sur préfinancement par cette dernière, les travaux d'aménagement et de bitumage de la section Tchaourou-Frontière Nigeria sur une longueur de 10 km avec la construction du pont sur l'Okpara et du pont effondré au PK 25+632 à Alafiarou.

Les travaux routiers sont achevés. Les travaux du pont sur le fleuve Okpara sont en cours d'achèvement. Le taux d'exécution physique est estimé à 70%.

Le reste du tronçon Bétérou-Tchaourou d'une longueur de 55 km sera financé par la BID. A cet effet, le dossier de pré qualification des entreprises et l'avis à manifestation d'intérêt des Bureaux de contrôle ont été transmis pour avis à cette Institution qui a demandé une requête en vue de la prise d'un avenant à l'accord de prêt pour harmoniser la structure de chaussée avec celle exécutée par SATOM.

b) Difficultés :

- Retard dans l'obtention des avis de la BID.

c) Approches de solutions

- Prendre les dispositions pour relancer la BID et recevoir les avis.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

DESIGNATION	DELAI EXECUTION	DATE DE DEMARRAGE	DATE PROBABLE DE RECEPTION	MONTANT PREVISIONNEL (Millions de F CFA)	FINANCEMENT			MONTANT REALISE	CONTRACTANT	TAUX D'EXECUTION		AVANCEMENT ENREGISTRE DE NOVEMBRE 2017 A FEVRIER 2018
					BN	PTF	PPP			PHYSIQUE	FINANCIER	
TRAVAUX	24 mois			43000	Budget national	BID						Aucune évolution au cours de la période.
Contrôle et surveillance des travaux	25 mois			1200		BID		2050	CIRA	100%	100%	

36) Pp 8.2 : AMENAGEMENT ET BITUMAGE DES ROUTES DOGBO-TOVIKLIN-KLOUEKANME (22 KM), DOGBO-LALO- KLOUEKANME (29 KM) ET KLOUEKANME-ADJAHONME (8,8 KM)

a) Description du projet et état d'avancement

Le projet consiste en l'aménagement et au bitumage des routes DOGBO-TOVIKLIN-KLOUEKANME (22 KM), LALO-KLOUEKANME (7,85 KM) ET KLOUEKANME-ADJAHONME (8,8 KM)

Ces travaux ont été confiés à l'entreprise ADEOTI Sarl en mode préfinancement direct.

Lesdits travaux sont achevés et réceptionnés.

Il est à noter que le tronçon DOGBO-LALO (21,15 km) n'est pas encore réalisé.

b) Difficultés : Néant

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

DESIGNATION	DELAI EXECUTION	DATE DE DEMARRAGE	DATE PROBABLE DE RECEPTION	MONTANT PREVISIONNEL (Millions de F CFA)	FINANCEMENT			MONTANT REALISE	CONTRACTANT	TAUX D'EXECUTION		AVANCEMENT ENREGISTRE DE NOVEMBRE 2017 A FEVRIER 2018
					BN	PTF	PPP			PHYSIQUE	FINANCIER	
TRAVAUX	18 mois	01-févr.-16	31-juil.-17	22 111	0	0	Préfinancement par ADEOTI	22 111	ADEOTI SARL	100%	100,00%	Les travaux sont achevés et réceptionnés au cours du 2ème trimestre 2017.
Contrôle et surveillance des travaux	19 mois	18-avr.-16	31-août-17	671	0	0	Préfinancement par ADEOTI	649	BNETD/ DIC BTP	100%	96,72%	

Pour que la route passe et que le développement suive !

37) Pp 8.4 : TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DES ROUTES TANGBO – ZE (17 KM) ET OUEGBO – TOFFO (12,25 KM)

d) Description du projet et état d'avancement

Le projet consiste à l'aménagement et au bitumage des routes TANGBO – ZE (17 KM) ET OUEGBO – TOFFO (12,25 KM).

Ces travaux ont été confiés à l'entreprise EBOMAF SA en mode préfinancement direct.

Lesdits travaux ont démarré le 15 novembre 2015 et sont en cours d'achèvement.

La prévisite technique de réception provisoire a eu lieu le mardi 25 juillet 2017.

e) Difficultés :

- Retard dans l'achèvement des travaux

f) Approches de solutions

- Mettre en demeure l'entreprise

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

DESIGNATION	DELAI EXECUTION	DATE DE DEMARRAGE	DATE PROBABLE DE RECEPTION	MONTANT PREVISIONNEL (Millions de F CFA)	FINANCEMENT			MONTANT REALISE	CONTRACTANT	TAUX D'EXECUTION		AVANCEMENT ENREGISTRE DE NOVEMBRE 2017 A FEVRIER 2018
					BN	PTF	PPP			PHYSIQUE	FINANCIER	
TRAVAUX	13 mois	15-nov.-15	Mars 2018	15 983			15 983	15900	EBOMAF	95%	99%	Aucune évolution au cours de la période. L'entreprise a achevé les travaux
Contrôle et surveillance	14 mois	16-nov.-15	Avril 2018				EBOMAF	550	585		94%	

38) CONSTRUCTION DU PONT DE TOVEGBAME SUR L'AXE AKPRO-MISSERETE KPE-DEKPO

a) Description du projet et état d'avancement

Le projet consiste en la construction du pont de TOVEGBAME de 60 ml sur l'axe AKPRO MISSERETE- KPEDEKPO.

Ces travaux financés par la BID, ont été confiés à l'entreprise SOROUBAT sous le contrôle et la surveillance du groupement de bureaux STUDI/SETEM.

Lesdits travaux ont démarré le 15 mai 2017 et sont en cours d'exécution. Le taux d'exécution physique est de 18 % pour un taux d'exécution financière de 24,65%.

b) Difficultés :

Non-paiement de la part du Bénin et de la BID sur le décompte de l'avance de démarrage et le décompte no1 de l'entreprise.

c) Approches de solutions

Mobilisation des ressources pour le paiement de la contrepartie béninoise sur les décomptes. Saisir la BID pour le règlement des impayés

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

DESIGNATION	DELAI EXECUTION	DATE DE DEMARRAGE	DATE PROBABLE DE RECEPTION	MONTANT PREVISIONNEL (Millions de F CFA)	FINANCEMENT			MONTANT REALISE	CONTRACTANT	TAUX D'EXECUTION		AVANCEMENT ENREGISTRE DE NOVEMBRE 2017 A FEVRIER 2018
					BN	PTF	PPP			PHYSIQUE	FINANCIER	
TRAVAUX	24 mois	15/05/2017	mai-2019	6 211	2 015	4 503	15 983	1 242	SOROUBAT	15,0%	20%	Les travaux ont évolué de 5% à 18% au cours de la période.
Contrôle et surveillance	25 mois	15/05/2017	Juin 2019	466		466	EBOMAF	0%	STUDI/ SETEM		0%	

02 février 2018. Le ministre Cyr Koty, des Infrastructures et des Transports visite le chantier.

Encore un chantier et bientôt une fluidité totale!

39) PROJET DE REALISATION DES TRAVAUX DE FRANCHISSEMENT DU BAS-FONDS DE WOMEY

a) Description du projet et état d'avancement

Le projet consiste en la construction d'un pont de 326 ml pour le franchissement du Bas-Fonds de Womey.

Ces travaux financés par l'Union Européenne et la BOAD ont été confiés à l'entreprise SOGEA SATOM sous le contrôle et la surveillance du groupement de bureaux TR E/INROS LACKNER.

Les travaux ont démarré le 20 février 2017. Le taux d'exécution physique est de 18,50% pour un taux d'exécution financière de 34,79% par rapport au marché de base.

Un avenant au marché de l'entreprise est en cours d'approbation pour la prise en compte du gap financier induit par le nouveau mode constructif

b) Difficultés : Néant

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

DESIGNATION	DELAI EXECUTION	DATE DE DEMARRAGE	DATE PROBABLE DE RECEPTION	MONTANT PREVISIONNEL (Millions de F CFA)	FINANCEMENT			MONTANT REALISE	CONTRACTANT	TAUX D'EXECUTION		AVANCEMENT ENREGISTRE DE NOVEMBRE 2017 A FEVRIER 2018
					BN	PTF	PPP			PHYSIQUE	FINANCIER	
TRAVAUX	23 mois	20/02/2017	-Décembre 2018	6 943	-	UE et BOAD		2 415	SOGEA-SATOM	18,50%	34,79%	Les travaux sont en cours et ont évolué physiquement de 18% à 19% au cours de la période.
Contrôle et surveillance	24 mois	20/02/2017	Janvier 2019-	291	-	UE		175	TR ENGINEERING-INROS LACKNET		60%	

40) PROJET DE CONSTRUCTION D'UN PONT DE FRANCHISSEMENT DU FLEUVE MONO SUR LA ROUTE EN TERRE ATHIEME (FRONTIERE BENIN) – AGOME GLOZOU (FRONTIERE TOGO)

a) Description du projet et état d'avancement

Le projet consiste en la construction d'un pont de 152,45 ml pour le franchissement du fleuve Mono sur la route Athiémè-Agomè Glozou.

Ces travaux financés par la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) ont été confiés au groupement d'entreprises SOGEA SATOM BENIN/SOGEA MAROC sous le contrôle et la surveillance du bureau de contrôle DECO IC.

Les travaux ont démarré le 15 octobre 2014 et se sont achevés le 14 mai 2016. Le taux d'exécution physique est de 98,82% pour un taux d'exécution financière de 98,82%.

b) Difficultés : Non libération de l'emprise côté Togo

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

DESIGNATION	DELAI EXECUTION	DATE DE DEMARRAGE	DATE PROBABLE DE RECEPTION	MONTANT PREVISIONNEL (Millions de F CFA)	FINANCEMENT			MONTANT REALISE	CONTRACTANT	TAUX D'EXECUTION		AVANCEMENT ENREGISTRE DE NOVEMBRE 2017 A FEVRIER 2018
					BN	PTF	PPP			PHYSIQUE	FINANCIER	
TRAVAUX	18 mois	15/10/2014	07/06/2016	8 375	BN	BADEA		8 276	SOGEA-SATOM BENIN / SOGEA MAROC	98,82%	98,82%	La prévisite technique de réception définitive a eu lieu le premier décembre 2017
Contrôle et surveillance	18 mois	15/10/2014		265	-	BADEA		265	DECO IC	100%	100%	

41) PROJET DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LE FLEUVE AFFON AU PK 37+000 DE LA ROUTE DJOUGOU-PEHUNCO.

a) Description du projet et état d'avancement

Le projet consiste en la construction d'un pont de 36 mètres au PK 37+000 de la route Djougou-Péhunco.

Ces travaux financés par le Budget National ont été confiés à l'entreprise ELITE GROUP sous le contrôle et la surveillance du bureau de contrôle ASSURANCE BTP.

Les travaux ont démarré le 02 novembre 2015 pour un délai de 07 mois. Le taux d'exécution physique est de 50% pour un taux d'exécution financière de 40%.

Un avenant est en cours d'élaboration pour la prise en compte du gap financier induit par l'actualisation du projet.

b) Difficultés : retard de paiement des décomptes de l'entreprise et de la mission de contrôle.

c) Approches de solutions

Mobilisation des ressources pour le paiement sur le budget national des décomptes.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

DESIGNATION	DELAI EXECUTION	DATE DE DEMARRAGE	DATE PROBABLE DE RECEPTION	MONTANT PREVISIONNEL (Millions de F CFA)	FINANCEMENT			MONTANT REALISE	CONTRACTANT	TAUX D'EXECUTION		AVANCEMENT ENREGISTRE DE NOVEMBRE 2017 A FEVRIER 2018
					BN	PTF	PPP			PHYSIQUE	FINANCIER	
TRAVAUX	7 mois	02/11/2015	01/06/2016	893	BN			359	ELITE GROP	50,25%	40%	Les travaux sont en cours d'exécution et ont progressé de 50% à 50,25%
Contrôle et surveillance	8 mois	02/11/2015	01/07/2016	68	BN			16	ASSURANCE BTP		24%	

Le chantier avance !

42) PROJET DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LE LAC TOHO SUR LA ROUTE PAHOU-TORI

a) Description du projet et état d'avancement

Le projet consiste à construire un pont de 250 mètres franchissant le lac Toho sur la route Pahou-Tori. Les travaux comprennent également les rampes d'accès de part et d'autre de l'ouvrage d'une longueur de 225 m et 250 m respectivement en amont et en aval du pont.

Il faut signaler que ces travaux n'avaient pas été réalisés dans le cadre des travaux d'aménagement et de bitumage des routes Pahou-Tori-Allada et du contournement de Tori en raison du fait que la digue initialement prévue dans cette zone ne s'adaptait pas avec la nature du sol en place. C'est pour cette raison qu'il a été alors décidé de construire en lieu et place de la digue un ouvrage pérenne.

Compte tenu de l'insuffisance des ressources sur le projet, il a été envisagé de réaliser les travaux de cet ouvrage sur préfinancement direct de l'Entreprise ADEOTI SARL qui avait réalisé les travaux du marché de base. Dans ce cadre, cette entreprise a été à soumettre une offre spontanée et les négociations avec cette dernière ont eu lieu le mardi 9 janvier 2018. A l'issue des négociations, le coût des travaux a été estimé à 12.543.207.130 F CFA TTC y compris la provision pour les prestations de contrôle et de surveillance des travaux.

b) Difficultés : Néant

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

DESIGNATION	DELAI EXECUTION	DATE DE DEMARRAGE	DATE PROBABLE DE RECEPTION	MONTANT PREVISIONNEL (Millions de F CFA)	FINANCEMENT			MONTANT REALISE	CONTRACTANT	TAUX D'EXECUTION		AVANCEMENT ENREGISTRE DE NOVEMBRE 2017 A FEVRIER 2018
					BN	PTF	PPP			PHYSIQUE	FINANCIER	
TRAVAUX	24 mois	Avril 2018	Avril 2020	11 7776	-		Préfinancement ADEOTI	-	-	-	-	Les négociations avec ADEOTI SARL ont eu lieu le 9 janvier 2018 en vue de la réalisation de l'ouvrage sur préfinancement direct
Contrôle et surveillance	25 mois	Avril 2018	Mai 2020	767	-		Préfinancement ADEOTI	-	-	-	-	

L'aéroport de Glo-Djigbé va développer le Bénin et créer des emplois…*

PAR PATRICE TALON, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

24 février 2018. Le Président Patrice Talon reçoit les autorités municipales, traditionnelles et propriétaires terriens du site du futur aéroport de Glo-Djigbé.

L'aéroport de Glo-Djigbé c'est un rêve qu'on veut réaliser. On le veut. Cet aéroport, le Bénin en aura besoin. Et plus on tarde, plus cela nous coûte cher et moins on aura la capacité de le faire. Donc, tout le monde sait que c'est nécessaire. Depuis 2016, l'Etat a signé des textes et pris des actes pour déclarer cette zone d'utilité publique… Peut-être les gens ne le savent pas. Si le nouvel aéroport du Bénin ne peut pas s'implanter à Glo-Djigbé, il n'y a nulle part au Bénin où il pourra s'implanter pertinemment.

Ce que l'Etat du Bénin et ce que le pays est à mesure de vous donner pour vous consoler sera fait. L'Etat vous donnera quelque chose pour vous consoler. L'Etat a décidé de construire cet aéroport en allant chercher des prêts. Nous avons décidé de trouver des voies et moyens pour convaincre nos partenaires de nous trouver de l'argent pour construire cet aéroport. Ceci afin de développer le Bénin et créer des emplois au Bénin. Mais aussi, pour transformer Calavi.

On ne peut pas nous prêter de l'argent pour que nous mettons cet argent à la disposition de nous-mêmes pour le terrain nécessaire à l'édification de cet aéroport dont nous avons besoin. Monsieur le Maire, si vous voulez construire une école, un hôpital dans votre communauté, est-ce qu'on vous paye le terrain sur lequel vous allez construire cet hôpital ? Vous mettez le terrain à disposition pour la construction de cet hôpital ou de cette école qui servira tout le monde dans la communauté….

(La suite en page 70)

… Aéroport de Glo-Djigbé : l'objectif c'est que notre pays sorte de la pauvreté*

PAR PATRICE TALON, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN. SUITE DE LA PAGE 69

Patrice TALON

24 février 2018. Les autorités municipales, traditionnelles et propriétaires terriens du site du futur aéroport de Glo-Djigbé à une rencontre avec Patrice TALON.

…Nous avons examiné certaines requêtes d'indemnisations. Certains montants paraissaient irréalistes et inacceptables. On ne peut pas satisfaire à ces demandes. On ne peut pas. On n'a pas les moyens. Ils ont donc repris le travail et nous nous sommes donc réunis en conseil des ministres pour évaluer et nous avons discuté pour savoir où est-ce qu'on peut trouver de l'argent pour satisfaire un peu les propriétaires terriens. Et nous avons fini par trouver quelque chose que nous pouvons mettre de côté pour vous satisfaire partiellement. Puis, on a vu des gens manifester et dire que cela ne se passera pas comme cela. La police a même identifié les gens qui ont payé d'autres pour manifester. Et nous disons cela ne se passera pas comme cela. L'aéroport va se réaliser et puis j'ai eu le bonheur de constater que c'est également votre vœu.

Quand une population demande quelque chose et que l'Etat le fasse, cela ne veut pour autant pas dire que tout le monde l'a accepté. Certains trouveront que les montants proposés sont dérisoires. Mais, le grand nombre est d'accord et vous avez accepté. Et en vérité, si je vous ai invité aujourd'hui, c'est pour vous remercier pour l'évolution que j'ai pu constater sur le terrain. Le maire, les autorités traditionnelles, pour la plupart, sont dans la dynamique et ont accepté. Certains d'entre vous essayent même de convaincre les autres d'accepter. Je voudrais vous féliciter pour cela. Quand nous observons parfois des choses qui nous font plaisir et qui nous donne satisfaction, il faut le dire haut et fort. Pour que cela serve d'exemple. L'objectif c'est que notre pays sorte de la pauvreté. Ces sacrifices vous honorent et au nom de la république, au nom du gouvernement et en mon nom personnel vous voudrais vous remercier et vous féliciter.

Nous faisons les efforts qu'il faut dans tous les domaines. En fonction des moyens de l'Etat et en fonction des moyens dont dispose le peuple béninois tout entier. Et en fonction des sacrifices qu'on vous demande. Même si parfois ces sacrifices sont durs. Mais, si nous le faisons ensemble, nous allons donner de l'eau à tous les Béninois. Y compris à ceux qui sont dans les villages les plus reculés. Nous avons la volonté, nous avons les moyens et nous allons le faire avant la fin du mandat et nous y sommes déjà. Nous avons les moyens de donner des soins de santé à tous les Béninois, y compris les pauvres. C'est à cela que nous travaillons et ce sera une réalité dans quelques mois. C'est aussi pour cela que nous avons lancé le RAVIP pour que tous les Béninois soient référencés.

***Ce texte est un extrait des déclarations du président de la République du Bénin lors de sa rencontre le 24 février 2018 avec les autorités municipales, traditionnelles et propriétaires terriens du site du futur aéroport de Glo-Djigbé.**

VOTRE PUB DANS LE MAG ET SUR LE SITE WEB

Contactez nous à l'adresse:
contact@ictmedia.agency
ou
contact@ictmedia.africa

#BENINREVELE
#BENINREVELEMAG

TIC Mag

www.ticmag.net

Tous les jours, l'actualité des TIC & Télécoms en Afrique

Recevez gratuitement nos newsletters quotidiennes et lisez nous sur tous vos terminaux.

By ICT MEDIA

Yaoundé Etoudi Rue 5.994 / Libreville Boulevard
Tél.: +237 243 25 64 36 / +241 02 79 97 38
E-mail: contact@ticmag.net
www.ticmag.net
BP: 806 Yaoundé Cameroun